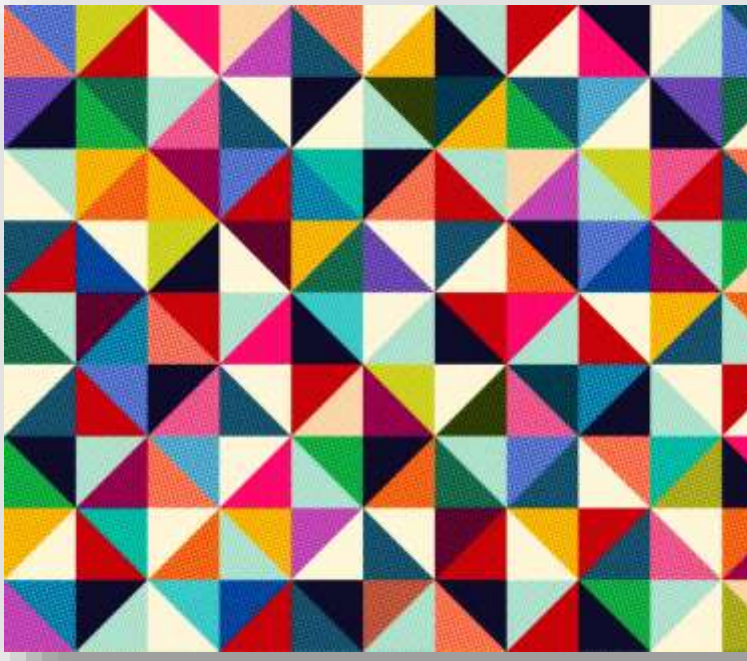

SPORT

**>>>

Les motivations à la pratique ont profondément évolué en 30 ans avec une très forte accentuation du sport-détente et du sport-santé au détriment du sport-compétition et du sport-performance

Tendance #7

La pratique licenciée est en augmentation sur le PETR de l'Ariège qui présente un taux de pénétration sportive parmi les plus élevés de la Région Occitanie

Tendance #8

La féminisation de la pratique sportive licenciée sur le PETR s'accélère : +7% entre 2014 et 2016

Tendance #9

Les licences des fédérations unisport olympiques sont prédominantes dans les pratiques sportives régionales : le football, le tennis et l'UNSS font partie des 20 ligues régionales les plus représentées

Tendance #10

La Région Occitanie présente une offre de formation variée mais sont absentes deux formations pourtant en relation directe avec les sports de nature et de montagne en pleine expansion : le Diplôme d'Etat des Métiers de la Montagne (DEMM) |Moniteur national de ski alpin et brevet d'état d'alpinisme, ainsi que le diplôme de Guide de haute montagne

Tendance #11

Il n'existe pas de données disponibles permettant une analyse globale de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés : la création d'un observatoire des métiers du sport est une piste à développer

Tendance #12

Le département de l'Ariège est le seul département d'Occitanie à ne proposer aucune formation sportive alors même que l'offre régionale offre une variété et un nombre impressionnants de formations

>>>>

>>>>

PORTRAIT DE TERRITOIRE

LE DIAGNOSTIC SUR LE SPORT EN REGION OCCITANIE

Tendance #1

Des données infra-départementales indisponibles qui empêchent une analyse approfondie de la diversité et des contrastes sur les territoires

L'analyse territoriale présentée ici se veut une synthèse du « Diagnostic sur le sport en Région Occitanie » réalisé par le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges, en février 2018, et véritable document de travail unanimement partagé par les professionnels du sport de la Région.
Sur la base de ce document de travail, nous avons introduit des éléments de comparaison à partir de nos propres indicateurs territoriaux dès que cela était possible.

> *« Le sport représente aujourd'hui un enjeu central pour les territoires. C'est en effet une activité qui concourt à leur aménagement et qui présente l'intérêt d'être une activité non délocalisable. Le spectacle comme la pratique sportive sont des services et à ce titre, ils sont produits et consommés sur place. De ce fait, ce secteur peut être moteur de l'emploi, concourir à l'aménagement, améliorer le bien-être des populations, etc. En outre, cette activité est liée à l'identité même de la nouvelle région Occitanie et, à ce titre, joue un rôle certain à la fois dans son attractivité et dans son rayonnement. Ces caractéristiques confèrent ainsi au sport une dimension indéniablement stratégique. Or, depuis les travaux d'Alfred Chandler1, il est établi un lien étroit entre la stratégie et la structure. Concernant le sport, cette dimension structurelle est complexe. D'une part le sport reste, après l'adoption de la loi NOTRe, une compétence partagée entre les communes, les intercommunalités, les conseils départementaux et le conseil régional. Cette situation confère de nombreux atouts mais impose également une concertation accrue2. D'autre part, le vocable sport couvre une grande diversité de pratiques et d'organisation. A ce titre, la pertinence est intimement liée à la capacité de segmenter de manière cohérente l'évaluation comme les projections. Avant de s'accorder sur des orientations stratégiques sportives, il s'avère ainsi primordial d'établir un état des lieux détaillé et tendant à l'exhaustivité. C'est dans ce but, et en prenant en compte la sélection de quatre thématiques données, que nous avons élaboré le cadrage méthodologique suivant. »*
>
> Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Au regard des données disponibles, l'analyse proposée souffre d'un manque d'informations statistiques à l'échelle infra-départementale . En conséquences, la lecture de la synthèse présentée

devra toujours se faire en ayant à l'esprit qu'il s'agit de tendances observées dans bien des cas à des échelles territoriales départementales, régionales et nationales.

> *« Dans une analyse infrarégionale, au sein de la nouvelle région Occitanie, nous faisons le choix de baser notre analyse à l'échelon départemental. Moins qu'une égalité des territoires, comme le stipulent par exemple les SRADDET, nous cherchons à mettre en lumière des spécialités et à organiser la complémentarité au sein de la grande région. Ceci se justifie d'autant plus que toutes les analyses sociologiques, démographiques et économiques pointent l'importance des contrastes et de la diversité au sein du territoire occitan. Une attention particulière sera ainsi portée aux spécificités infrarégionales ; de manière à produire une analyse des données qui rende compte des enjeux territoriaux. Nous sommes conscients qu'une analyse infra-départementale pourrait avoir encore plus de sens. Néanmoins, avec les moyens impartis et étant donnée l'organisation actuelle des informations disponibles, cela n'a pas été réalisable, si ce n'est pour la partie « Equipements ». On peut cependant d'ores et déjà envisager que se doter des moyens d'une telle analyse fasse partie des préconisations. »*
>
> Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

PRATIQUES SPORTIVES ET FORMATION

Tendance #2

Les évolutions constatées au niveau des profils de pratiquants *(notamment avec la part grandissante des seniors)* laissent à penser que la tendance actuelle de la pratique sportive vers des motivations autres que la seule compétition devrait se confirmer à l'avenir, laissant supposer un poids toujours plus important de la pratique sportive hors structure

> *« Les pratiques sportives ont connu en France un certain nombre d'évolution structurelles depuis les années 1950 : massification, démocratisation, diversification et concentration. Analyser ces pratiques à l'échelle territoriale pose différentes questions méthodologiques. En premier lieu, comment caractériser une pratique qui, par définition, prend des formes variées en fonction des disciplines, des individus, des groupes, des territoires, etc. ? Si l'analyse de la pratique sportive s'est longtemps faite sur la simple étude de la pratique licenciée, le développement des pratiques hors structure et de l'offre commerciale oblige aujourd'hui à s'intéresser aussi à d'autres types d'indicateurs pour appréhender la pratique sportive dans toute sa diversité. Enfin, face à ces évolutions de la pratique sportive, il est indispensable d'adapter l'offre de formation aux métiers du sport afin que les professionnels du secteur disposent des compétences et des savoir-faire pour s'adapter aux nouvelles exigences des pratiquants. »*
>
> Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

30%

Des pratiquants sportifs sont membres d'un club ou d'une association en Région Occitanie

Perte de vitesse

Des critères liés à la compétition et/ou à la performance

Tendance

A la hausse

Des critères liés à la compétition et/ou à la santé, la convivialité, la nature, la dimension ludique…

« Les pratiques sportives ont connu ces dernières années une évolution structurelle en faveur de pratiques tournées davantage vers des motivations liées au bien-être, à la santé, à la convivialité, à la nature, au ludisme plutôt qu'à la compétition ou à la performance. Or, il s'agit là d'activités qui se pratiquent souvent hors-structure de club et sont donc difficilement quantifiables et évaluables. L'engouement pour les sports de nature dont la pratique est libre vient conforter cette tendance. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tendance #3

La pratique sportive : un nombre important de pratiquants et un taux de pratiques sportives élevé qui fait de la Région Occitanie la première région sportive de France

Nota Bene concernant la pratique sportive non licenciée

« Nous reprendrons ici un certain nombre de données issues d'une étude de l'Union Sport & Cycle / BVA6 afin d'illustrer quelques caractéristiques de la pratique en Occitanie. Ces données s'avèrent précieuses dans le sens où elles permettent de compenser en partie la rareté des informations sur la pratique non licenciée. Elles doivent toutefois ***être lues avec prudence****. En effet, cette enquête a été réalisée sur internet auprès de 2 000 personnes représentatives de la population française de 18 ans et plus. En cela, elle permet de donner un certain nombre d'indications sur les pratiques sportives, notamment à l'échelle nationale. L'échantillon interrogé étant relativement modeste une fois ramené à l'échelle régionale, il convient de ne pas tirer de conclusions trop définitives à partir de cette seule étude et de la mettre en perspective avec l'analyse de la pratique licenciée. »*

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

77.6% Taux de pratiques sportives en Région Occitanie contre 73.2% en moyenne en France

20% Ne pratiquent aucune activité physique en Région Occitanie

51% Des personnes ayant une pratique sportive sont des hommes

49% Des personnes ayant une pratique sportive sont des femmes

Tendance #4

Des pratiquants plus âgés et une part des jeunes de 18-24 ans moitié moins importante que la moyenne des pratiquants de cet âge dans les autres Régions

42 ans

Age moyen des pratiquants en Région Occitanie contre 40 ans sur les autres Régions

29%

Classe d'âge qui pratique le plus d'activité sportive (identique à la moyenne nationale), parmi les 18 ans et plus

25%

Des personnes ayant une pratique sportive ont plus de 65 ans contre 19% en moyenne sur les autres Régions

8%

Des personnes ayant une pratique sportive sont des jeunes entre 18 et 24 ans contre 14% en moyenne sur les autres Régions

« Cela est bien entendu à mettre en perspective avec la structure démographique de la population occitane puisque la part des 65 et plus est de 7,8% (contre 6,6% pour la moyenne nationale), 3ème région de France métropolitaine la plus âgée. En tout état de cause, cela souligne à la fois l'importance de proposer des activités physiques adaptées à une population de pratiquants relativement plus âgée qu'ailleurs, mais aussi la nécessité de s'interroger sur la possible faiblesse quantitative des « jeunes » pratiquants. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Les activités regroupant le plus de jeunes de moins de 18 ans sur le département

	Nb licences - 18 ans	% des licences totales
UNSS	2184	82.9 %
FOOTBALL	1204	29.5 %
EQUITATION	1088	67.1 %
RUGBY	922	35.4 %
JUDO	783	59.7 %
GYMNASTIQUE	764	79.4 %
SKI	737	43.9 %
NATATION	617	68.1 %
TENNIS	608	29.6 %
HANDBALL	462	64.3 %

Schéma départemental pour une politique sportive concertée en Ariège, 2017-2021. département de l'Ariège, Préfecture de l'Ariège, CDOS Ariège

Tendance #5

Des disciplines préférées facilement praticables en autonomie mais dans le cadre d'une association sportive

Taux de pratique en fonction des disciplines
Année 2017
Source : Union Sport & Cycle / BVA, Id.

« En termes de disciplines les plus pratiquées, on retrouve les 10 mêmes disciplines en Occitanie que sur le plan national, mais avec une répartition légèrement différente. Le pourcentage de personnes interrogées déclarant avoir pratiqué au moins une fois dans l'année les disciplines suivantes est ainsi souvent supérieur en Occitanie pour les disciplines se pratiquant facilement en autonomie (vélo, randonnée, natation, course à pied, pétanque, musculation et yoga). Il est par ailleurs à noter que cette tendance se retrouve au niveau de la pratique régulière (1 fois et plus par semaine), puisque ce sont sur les même disciplines que l'Occitanie se distingue.

Une nuance toutefois à ce constat, malgré une préférence marquée pour les pratiques potentiellement « libres », la pratique en association sportive est certes minoritaire mais légèrement supérieure à ce qui est observé au niveau national (32% contre 28%). A l'inverse, la pratique en club privé semble moins prisée en Occitanie (19% contre 22%) » Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

32%

Des pratiques sportives se font dans le cadre d'une association sportive (contre 28% au niveau national)

19%

Des pratiques sportives se font dans le cadre d'un club privé (contre 22% au niveau national)

Tendance #6

Les motivations à la pratique ont profondément évolué en 30 ans avec une très forte accentuation du sport-détente et du sport-santé au détriment du sport-compétition et du sport-performance

Motivations à la pratique
En 2017
Source : Union Sport & Cycle / BVA, Id

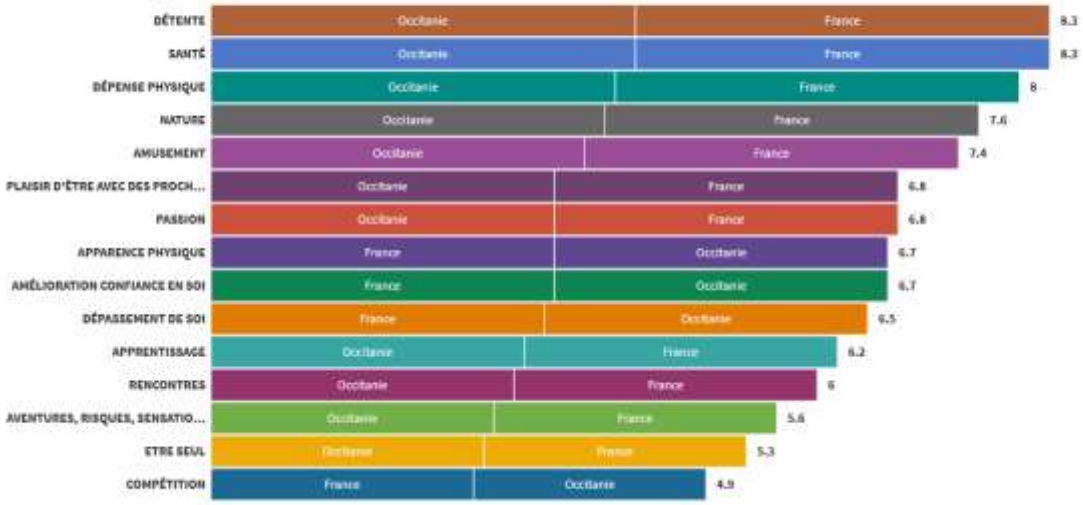

« Depuis plus d'une trentaine d'années, les motivations des pratiquants ont profondément évolué avec une très forte accentuation de l'attrait pour la santé, l'aspect ludique, la proximité à la nature, etc., aux dépends d'une pratique tournée exclusivement vers la performance et la compétition. Sur ce sujet, les Occitans partagent le même type de préoccupations que le reste de la population française, puisque leur classement des motivations pour pratiquer reprend de façon quasi identique celui de la moyenne nationale. La santé, la détente, la dépense physique et la nature arrivent ainsi largement en tête, tandis que la compétition se retrouve en toute fin du classement. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tendance #7

La pratique licenciée est en augmentation sur le PETR de l'Ariège qui présente un taux de pénétration sportive parmi les plus élevés de la Région Occitanie

« L'analyse du nombre de licences fédérales renvoie par définition à une lecture quelque peu restrictive de la pratique sportive. En effet, l'essentiel de la pratique se fait aujourd'hui en dehors du cadre fédéral. De plus, les données ne permettent pas de faire d'analyse en termes de nombre d'individus, mais seulement en nombre de licences (une même personne pouvant posséder plusieurs licences). Pour autant, cette analyse a le mérite de reposer sur des données objectives fiables et d'avoir un aperçu relativement précis de la structuration de la pratique sur un territoire. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

PETR ARIEGE

31 273 Licences sportives en 2016

+ 1.6% Augmentation du nombre de licences sportives entre 2014 et 2016

25.4% Taux de pénétration en 2016 (nombre de licences par rapport à la population) soit 1.5 points de plus que la moyenne régionale mais inférieur au taux de pénétration départemental (26.1%)

« Avec environ 1,4 millions de licences en 2016, la région Occitanie apparaît à la 4ème place des 13 régions françaises, en valeur absolue. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Le nombre de licences sportives sur le périmètre du PETR de l'Ariège est en augmentation depuis 2014 de +1.6% et son taux de pénétration dans la population avec un taux de 25.4% est plus élevé que le taux de pénétration régional, ce qui fait du PETR un territoire particulièrement sportif au regard de sa pratique licenciée qui le rapproche de la moyenne régionale de la Nouvelle-Aquitaine, située au 4ème rang national de part son taux de pénétration (Occitanie : 6ème rang).

Les disparités territoriales entre départements de la Région Occitanie sont très fortes entre l'Est qui présente un taux de pénétration moins élevé que la moyenne régionale et l'Ouest qui présente un taux de pénétration plus élevé. Le cabinet d'études propose l'explication suivante :

« Les niveaux de diplômes et de revenus par exemple, plus faibles en moyenne dans les départements de l'ex-Languedoc-Roussillon10, jouent un rôle déterminant sur la pratique sportive (plus ils sont élevés et plus la pratique est importante, et inversement) ».

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Cependant, force est de constater qu'une telle explication n'est pas plausible dans le cas du PETR de l'Ariège qui présente un taux de ménages non imposables de 40%, parmi les plus élevés de la Région Occitanie et qui fait partie des territoires les moins formés de France, alors même que son taux de pénétration sportif est plus élevé que la moyenne régionale. L'Ariège se situe au 4ème rang des territoires les plus sportifs de la Région Occitanie avec un taux de pénétration de 26.1%, plus élevé encore que celui du PETR de l'Ariège.

Une chute du bénévolat actif mentionné par les dirigeants de clubs et de comités départementaux. Une surcharge administrative de plus en plus prégnante dans la gestion des clubs et des comités départementaux.

Tendance #8

La féminisation de la pratique sportive licenciée sur le PETR s'accélère : +7% entre 2014 et 2016

Bien que la part des licences sportives féminines reste inférieure à la part des licences sportives masculines, on constate une augmentation du nombre de licences féminines entre 2014 et 2016 (+7%) alors que la part des licences masculines diminue (-1.3%).

♀ 37% Des licenciés sportifs sont des femmes

Un taux proche de la moyenne nationale (37.8%) et plus élevé que la moyenne régionale (36.6%)

Tendance #9

Les licences des fédérations unisport olympiques sont prédominantes dans les pratiques sportives régionales : le football, le tennis et l'UNSS font partie des 20 ligues régionales les plus représentées

« D'un point de vue sectoriel, les licences de fédérations unisport olympique sont prédominantes, comme dans les autres régions, que ce soit en valeur absolue (757 474 licences) ou en valeur relative (54,3% des licences régionales). L'Occitanie se distingue cependant des autres régions avec une surreprésentation de licences de fédérations unisport non olympiques (18,2 % contre 13,2 % au niveau national, avec un indice de spécificité de 138) et une part plus faible que la moyenne nationale concernant les licences de fédérations multisports (27,4 % contre 32,7 %, indice de 84.) La Nouvelle Aquitaine se distingue légèrement au niveau des licences unisport non olympique, avec un indice de 113, tandis que la répartition entre catégories dans la région Auvergne Rhône Alpes est particulièrement fidèle à la moyenne nationale. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n° 8. Indices de spécificité des catégories fédérales selon les départements

	Lic. féd° unisports olympiques	Lic. féd° unisport non olympique	Lic féd° multisports
Ariège	95	102	108

L'Ariège quant à elle présente une répartition équitable des licences entre les trois catégories de licences fédérales : unisport olympique (31%), unisport non olympique (33%) et mutlisports (35%).

« Le tableau suivant présente le classement des 20 ligues régionales comprenant le plus de licences en Occitanie. Deux des trois premières places concernent des fédérations également présentes sur le podium au niveau national : le football et l'UNSS. Le rugby, ainsi que la pétanque et jeu provençal ressortent comme des spécificités régionales dans la mesure où elles apparaissent respectivement à la 4ème et 6ème place du classement, contre les 13ème et 15ème place au niveau national. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Classement par effectifs des 20 ligues régionales les plus représentées

En 2016

Source : Recensement réalisé par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS - INJEP), auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports

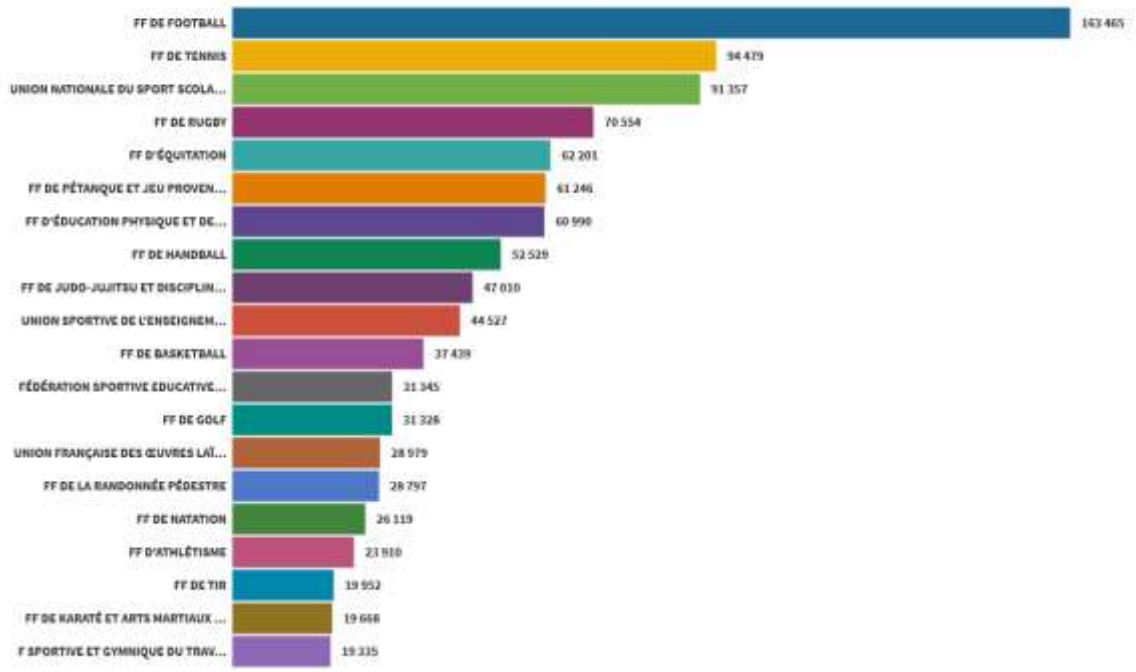

« A noter que l'Occitanie possède un certain nombre de spécificités disciplinaires avec notamment plusieurs disciplines chargées d'une forte dimension « identitaire » (Rugby, Rugby à XIII), ainsi qu'une belle surreprésentation des sports de nature (spéléologie, sport en milieu rural).

Ce développement très important des sports de nature sur le territoire, dont la pratique se fait largement de façon autonome, peut d'ailleurs constituer un élément d'explication de cette relative faiblesse de la pratique licenciée. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Familles d'activités physiques et sportives permises par les équipements.

	Nombre d'équipements	% des équipements présents sur le territoire
Tennis	157	19,6%
Football	153	19,1%
Sports de boule	134	16,8%
Basket-Ball	124	15,5%
Gymnastique-fitness-wellness	114	14,3%
Handball	71	8,9%
Rugby	53	6,6%
Volley-Ball	53	6,6%
Sports de combat	39	4,9%
Equitation	35	4,4%
Nage	35	4,4%
Badminton et squash	27	3,4%
Danse	26	3,3%
Athlétisme	23	2,9%
Musculation	14	1,8%
Tir	13	1,6%
Autres sports collectifs*	10	1,3%
Escalade	10	1,3%
Arts Martiaux	9	1,1%
Skate et roller	8	1,0%
Tennis de table	6	0,8%
Vélo	6	0,8%
Golf	4	0,5%
Escrime	3	0,4%
Course hors stade/footing	2	0,3%
Aviron-Canoë	1	0,1%
Marche	1	0,1%

Schéma départemental pour une politique sportive concertée en Ariège, 2017-2021. département de l'Ariège, Préfecture de l'Ariège, CDOS Ariège

Tendance #10

La Région Occitanie présente une offre de formation variée mais sont absentes deux formations pourtant en relation directe avec les sports de nature et de montagne en pleine expansion : le Diplôme d'Etat des Métiers de la Montagne (DEMM) |Moniteur national de ski alpin et brevet d'état d'alpinisme, ainsi que le diplôme de Guide de haute montagne

« Les données fournies par le Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2016 permettent d'avoir une vision d'ensemble des diplômes délivrés dans le secteur du sport, qu'il s'agisse de diplômes du Ministère des sports ou de l'Enseignement supérieur. D'un point de vue quantitatif, l'Occitanie fait partie des régions délivrant le plus de diplômes liés aux métiers du sport (4ème région avec 3 441 diplômes), mais reste toutefois en retrait de l'Auvergne – Rhône-Alpes (2ème avec 4 937 diplômes) et juste devant la Nouvelle-Aquitaine (3 335 licences).

L'Occitanie présente au final une offre de formation variée. En effet, parmi les différents diplômes Jeunesse et Sports répertoriés dans le Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 201614, seuls deux diplômes n'ont pas été délivrés en Occitanie : le Diplôme d'Etat des Métiers de la Montagne (DEMM) : moniteur national de ski alpin et le Brevet d'Etat Alpinisme, guide de haute montagne. Il convient de souligner la spécificité des diplômes liés aux métiers aux pratiques sportives en montagne (voir tableau suivant). En effet, la quasi-totalité des diplômes de ce secteur (93%) sont délivrés dans les régions Auvergne – Rhône-Alpes (68%) et Bourgogne – Franche-Comté (25%), soit 844 des 910 diplômes délivrés en 2015. Ce constat, lié à l'implantation des structures publiques de formation dans ces deux régions a été souligné par l'ensemble des personnes interrogées comme un enjeu majeur des politiques de formation en Occitanie. Au vu des reliefs présents dans la région et du nombre d'activités liées à cet espace, le développement d'une offre de formation plus conséquente au niveau local apparaît comme un axe prioritaire de travail, sujet qui fait d'ores-et déjà l'objet de discussions au niveau national. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n° 13. Diplômes délivrés dans les formations aux métiers de la montagne 2015

Régions	BE Alpinisme et moyenne montagne	DEMM	BE Alpinisme, guide de haute montagne	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	135	432	53	620
Bourgogne- Franche-Comté	13	211	0	224
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	0	0	28
Grand Est	16	1	0	17
Corse	12	0	0	12
Occitanie	8	0	0	8
Nouvelle Aquitaine	0	1	0	1
Île-de-France	0	0	0	0
Pays de la Loire	0	0	0	0
Hauts-de-France	0	0	0	0
Bretagne	0	0	0	0
Normandie	0	0	0	0
Centre - Val de Loire	0	0	0	0
France métropolitaine	212	645	53	910

Source : *Panorama statistique… Ibid*

Tendance #11

Il n'existe pas de données disponibles permettant une analyse globale de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés : la création d'un observatoire des métiers du sport est une piste à développer

« Les données disponibles concernant l'insertion professionnelle de ces diplômés ne permettent pas d'effectuer une analyse comparative détaillée. La consultation des résultats de l'étude 2016 de la DRJSCS Occitanie sur l'insertion des titulaires d'un BPJEPS obtenu (dans le domaine du sport) entre mai 2015 et avril 2016montre des résultats relativement proches de ceux enregistrés à l'échelle nationale. Ainsi, le taux d'emploi des diplômés répondants est de 75,9% en Occitanie, tandis que la part des diplômés en emploi en relation directe avec la qualification est de 73,5%. Ces résultats apparaissent légèrement en retrait du niveau national (respectivement 77,7% et 77,4%), ce qui peut s'expliquer par une situation du marché du travail plus défavorable en Occitanie. A l'image de cette étude de la DRJSCS, différents organismes tentent d'effectuer ce travail de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés (CREFOP, MEOS, etc.), mais il n'existe pas à notre connaissance d'outil permettant une analyse globale. En ce sens, la mise en place d'un observatoire pourrait être une piste à développer. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tendance #12

Depuis septembre 2020, deux formations sportives sur le département de l'Ariège ne faisant plus du département le seul département d'Occitanie à ne proposer aucune formation sportive alors même que l'offre régionale offre une variété et un nombre impressionnants de formations

« Les organismes de formation aux métiers du sport sont nombreux. La consultation du site des CARIF-OREF des organismes proposant des formations délivrant des BPJEPS permet de s'en rendre compte. Ainsi, en Occitanie, il en existe pas moins de 49. Ce nombre relativement impressionnant est toutefois légèrement moins important qu'en Auvergne Rhône Alpes (54) et Nouvelle Aquitaine (51), bien que l'on soit dans le même ordre de grandeur. La diversité des organismes est par ailleurs moins importante concernant les BAPAAT (10), les DEJEPS (10) et les DESJEPS (3), compte tenu du nombre moins important de formations proposées.

L'Occitanie présente une offre de formation particulièrement importante, avec 264 formations proposées, contre 229 pour Auvergne – Rhône-Alpes et 176 pour Nouvelle Aquitaine. Pour trois des quatre diplômes étudiés, c'est d'ailleurs l'Occitanie qui présente le plus de formations. On peut d'ailleurs s'interroger sur le décalage entre le nombre plus important de formations proposées en Occitanie et le nombre de diplômes délivrés, plus élevé en Auvergne – Rhône-Alpes.

Au niveau infrarégional, des formations aux métiers du sport sont délivrées dans 12 des 13 départements de l'Occitanie. D'après les données que l'on a consultées, seule l'Ariège n'accueille aucune formation. Il existe par ailleurs une concentration de l'offre de ces formations puisque 70% d'entre elles sont délivrées dans trois départements : l'Hérault (80 formations), la Haute Garonne (59) et le Gard (46). »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Graphique n° 5. Répartition infrarégionale des formations

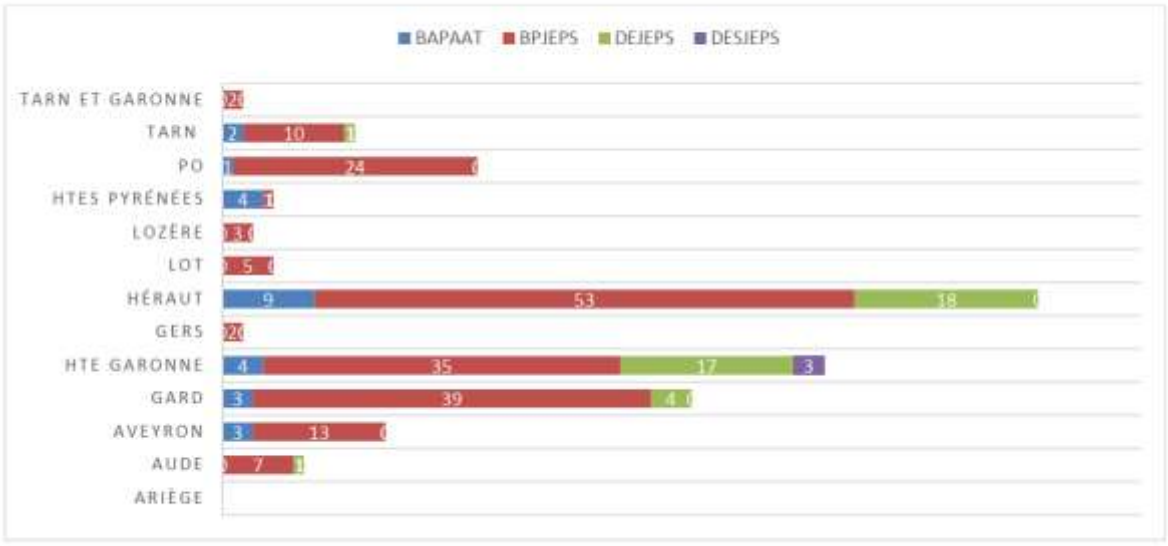

Source : traitement CDES à partir des données des CARIF-OREF

« Ces données nous permettent d'identifier une offre de formation accessible sur une très large partie du territoire régional (12 départements sur 13). Toutefois, la diversité de l'offre est quant à elle plus inégalement répartie et laisse apparaitre une faiblesse de l'offre sur la partie ouest de l'Occitanie. En effet, les quatre départements situés à l'ouest de la région concentrent seulement 4% (12/264) de l'offre globale des formations. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

« À partir de septembre 2020, deux sections sportives seront disponibles au Centre de Formation aux Métiers de l'Ariège

1 – BPJEPS spécialité « éducateur sportif » Mention Activités Physiques pour Tous

Le Creps de Toulouse, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et associé au Comité Régional Sports pour Tous Occitanie, propose une formation BPJEPS APT en 2020/2021 en Ariège, au CFM de Foix.

Ce diplôme vous permet d'atteindre le métier d'animateur(rice) d'activités physiques pour tous.

Vous pratiquerez dans différentes villes du département de l'Ariège : Foix, Vernajoul, Tarascon, Pamiers, Auzat, Goulier, et tout autre site de sports de nature selon les activités sportives pratiquées durant la formation.

2 – La section sport Études Métier du CFM de l'Ariège en partenariat avec l'ANDSA

Se former à un métier – Vivre sa passion pour le sport

*Vous voulez **entrer en apprentissage, vous former à un métier** (fille ou garçon) et vous êtes dynamique,*

- ***Vous êtes sportif(ve)** (peu importe le niveau et l'activité pratiquée) et êtes, avez été licenciés ou vous souhaitez reprendre dans un club sportif,*
- *Vous êtes motivé(e)s par **3 à 5h/semaine de sport et d'activités liées à la pratique sportive** (préparation physique, musculation, sports collectifs, natation, sports de raquettes, nutrition, préparation mentale, relaxation, organisation d'événements sportifs …),*

*Clairement, **cette section est faite pour vous !!!***

Le principe de la section Sport – Études – Métiers

1. ***Faciliter la pratique du sport** pendant la formation en apprentissage.*
2. *Faire le **lien entre l'entreprise et le club sportif,***
3. ***Vivre sa passion** en équipe dans une section dédiée à la pratique sportive. »*

Chambre des métiers de l'Ariège | Site internet | Avril 2021

Un enseignement régional équilibré des différentes disciplines

« Au niveau des disciplines concernées, nous avons centré l'analyse sur les BPJEPS et effectué un certain nombre de regroupements afin de faciliter la démonstration. Le tableau suivant permet d'observer que les disciplines qui ressortent le plus sont souvent les mêmes d'une région à l'autre : Loisirs tous publics, Activités physiques pour tous, Activités équestres, Activités Gymniques de la Forme et de la Force, Sports Collectifs, Activités Aquatiques et Natation. L'Occitanie se distingue cependant quelque peu par le caractère relativement équilibré de la répartition entre ces disciplines. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n° 15. Répartition des formations BPJEPS par discipline selon les régions[17]

	Occitanie		Auvergne-Rhône-Alpes		Nouvelle-Aquitaine	
	n	%	n	%	n	%
Loisir Tout Public	32	16,5	27	14,8	24	16,4
Activités Physiques pour Tous	28	14,4	23	12,6	14	9,6
Activités équestres	23	11,9	6	3,3	19	13,0
Activités Gym. De la Forme et de la Force	22	11,3	53	29,0	35	24,0
Activités Sports Collectifs	22	11,3	18	9,8	6	4,1
Animation Sociale	18	9,3	10	5,5	9	6,2
Activités Aquatiques et de la Natation	15	7,7	14	7,7	11	7,5
Activités Nautiques	10	5,2	3	1,6	5	3,4

Source : traitement CDES à partir des données des CARIF-OREF

SPORT SPECTACLE

Tendance #13

Les sportifs de haut-niveau en léger déclin à l'échelle régionale, sont sous-représentés en Ariège et en leur sein la catégorie « espoirs » est sur-représentée

« La question du sport spectacle constitue un enjeu très important à l'échelle territoriale. Celui-ci est en effet souvent perçu par les collectivités comme un vecteur de développement du fait des fonctions sociales du sport, que ce soit dans son rôle de « locomotive » de la pratique sportive de masse ou de valorisation de l'image de marque du territoire. Toutefois, un certain nombre d'éléments contextuels amènent à repenser la cohérence des différents dispositifs de soutien au sport de haut-niveau à l'échelle de la région Occitanie. C'est notamment le cas de la baisse globale des ressources financières des collectivités, amenées à rationaliser leurs dépenses, en particulier dans le cadre de la fusion des régions qui les oblige à mettre en cohérence des pratiques parfois différenciées par le passé. Alors même que le nombre de personnes éligibles au statut de sportif de haut-niveau ne cesse d'augmenter, le financement du sport de haut-niveau et du sport professionnel apparaît problématique ou non prioritaire à nombre de citoyens et il est donc essentiel d'évaluer la façon dont celui-ci se structure à l'échelle régionale.

Remarque méthodologique

Nous faisons ici le choix d'utiliser la notion de « sport spectacle » plutôt que celle de « sport de haut niveau » utilisée dans la commande initiale de la DRJSCS. Cette dernière souhaitant que soit aborder le sport de haut niveau (au sens des listes ministérielles) et le sport professionnel, il nous a semblé essentiel de distinguer ces deux domaines d'une appellation plus générale. Ainsi, nous parlerons de « sport spectacle » pour qualifier l'ensemble regroupant le sport de haut niveau et le sport professionnel. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

« En termes de dynamique, en prenant en compte les anciennes catégories de classement, on remarque que le nombre de sportifs inscrits sur les listes ministérielles connaît un léger déclin sur la période allant de 2008 à 2016, passant de 1 472 sportifs à 1 369, soit une baisse de 6,9 %. Toutefois, cette diminution peut être relativisée dans le sens où, sur la même période, les effectifs nationaux ont enregistré une baisse de 12,2 %, passant de 15 785 sportifs à 13 862. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Graphique n° 7. Effectifs des sportifs inscrits sur les listes ministérielles - 2018

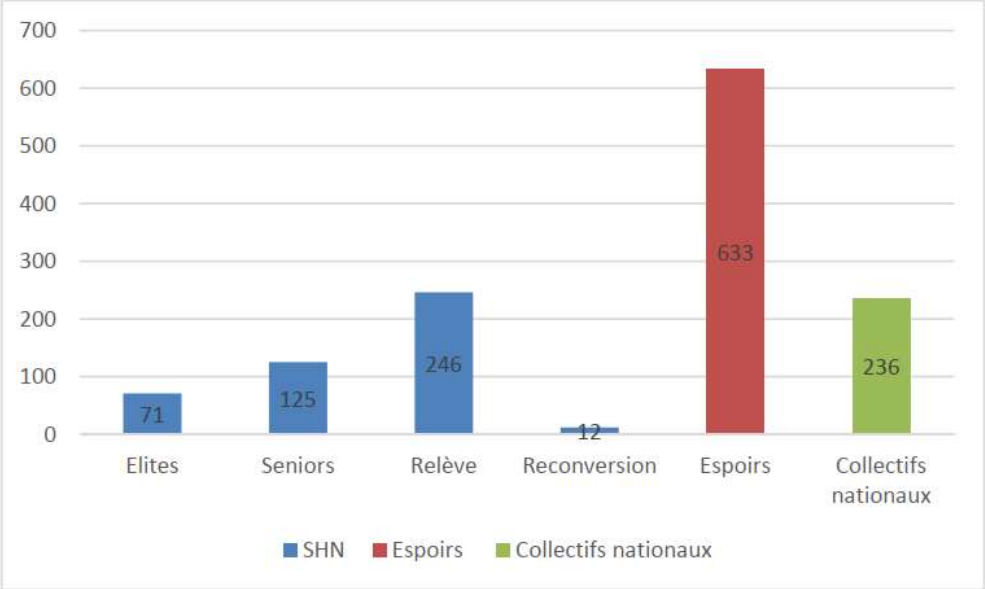

Sources : DRJSCS Occitanie

*« La répartition à l'échelle infrarégionale laisse apparaître une très forte hétérogénéité. Le principal constat renvoie au fait que la Haute-Garonne et l'Hérault représentent plus de la moitié des athlètes de haut-niveau de la région, avec respectivement 394 et 358 sportifs inscrits sur les listes ministérielles. Cela est à mettre en lien avec la population de ces départements – les plus peuplés de la région – mais aussi avec la répartition des structures de haut-niveau à l'échelle infrarégionale (*cf. infra*). »*

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n° 19. Effectifs départementaux des sportifs inscrits sur les listes ministérielles

	SHN	Espoirs	Partenaires d'entraînement	Total	Part des SHN (en %)
Ariège	6	14	0	20	1,4
Aude	30	46	3	79	5,7
Aveyron	12	24	3	39	2,8
Gard	49	54	2	105	7,6
Gers	15	13	0	28	2,0
Haute-Garonne	175	204	15	394	28,4
Hautes-Pyrénées	27	26	1	54	3,9
Hérault	179	158	11	348	25,1
Lot	13	2	1	16	1,2
Lozère	9	2	0	11	0,8
Pyrénées Orientales	80	94	7	181	13,0
Tarn	25	46	6	77	5,5
Tarn et Garonne	15	19	3	37	2,7
Total	**635**	**702**	**52**	**1 389**	**100,0**

Source : traitement CDES des données du MS - 2017

« En termes d'indice de densité relative, l'analyse est quelque peu différente. La catégorie SHN apparaît ainsi largement représentée dans le Lot et la Lozère puisque la part de ces sportifs y est 1,7 fois supérieur à celle de la moyenne régionale (même si ce résultat doit être nuancé par le faible nombre de sportifs inscrits sur les listes dans ces départements). A l'inverse, elle est sous-représentée dans l'Ariège (66), l'Aveyron (67) et le Tarn (71). Pour ces trois derniers départements, la catégorie Espoirs apparaît légèrement surreprésentées avec des indices respectifs de 139, 122 et 118, mais moins que la catégorie Partenaires d'entraînement, plus de deux fois plus représentés que la moyenne régionale dans l'Aveyron (208), le Tarn (211) et le Tarn-et-Garonne (219). »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n° 20. Spécificités départementales des catégories de sportifs

	SHN	Espoirs	Partenaires d'entraînement
Ariège	66	139	0
Aude	83	115	103
Aveyron	67	122	208
Gard	102	102	51
Gers	117	92	0
Haute-Garonne	97	103	103
Hautes-Pyrénées	109	95	50
Hérault	113	90	85
Lot	178	25	169
Lozère	179	36	0
Pyrénées Orientales	97	103	105
Tarn	71	118	211
Tarn et Garonne	89	102	219
Occitanie	**100**	**100**	**101**

Source : traitement CDES des données du Ministère des sports – 2017

Lecture : Avec un indice de 139, le poids de la catégorie Espoirs est 1,39 supérieur en Ariège qu'au niveau de la région Occitanie(base 100)

Tendance #14

Le nombre exceptionnel de 28 clubs professionnels et assimilés en 1ères et 2èmes divisions reflète le dynamisme régional en termes d'excellence sportive notamment dans les sports collectifs *(rugby, football, basket, hand)* mais aucune équipe professionnelle n'ait présente en Ariège

« Plutôt que de traiter simplement du sport professionnel au sens strict, nous avons fait le choix d'intégrer à l'analyse les différentes compétitions relevant d'une définition large du « sport professionnel », à savoir les 1ères et 2èmes divisions masculines et à la 1ère division féminine des disciplines suivantes : basket, football, handball, hockey sur glace, rugby et volley. Ce choix, qui peut être discuté, nous est apparu pertinent dans le sens où il permet d'intégrer à la réflexion des clubs qui, bien que n'ayant pas toujours un statut professionnel, participent au rayonnement des territoires et sont en général pris en compte par les collectivités publiques dans la détermination de leur politique sportive.

Le recensement des clubs professionnels et assimilés sur le territoire, pour la saison 2017/18, laisse apparaître une concentration très importante. On ne trouve en effet pas moins de 28 clubs participants aux compétitions retenues dans notre analyse. Ce chiffre de 28 clubs fait de l'Occitanie la région comptant le plus de clubs à ces niveaux de compétition, ce qui témoigne de son dynamisme en termes d'excellence sportive. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'Occitanie est aussi la région avec le plus grand nombre de clubs évoluant en 1ères divisions masculine (11), mais aussi féminine (9).

Au niveau infrarégional, là encore l'Hérault et la Haute-Garonne tirent leur épingle du jeu avec 17 clubs de spectacle sportif, soit 60 % des 28 clubs de la région Occitanie. A l'inverse, quatre départements (Ariège, Gers, Lot, Lozère) de la région n'accueillent aucune équipe professionnelle.

En termes de disciplines, le rugby est présent dans six départements, ce qui souligne bien sa forte implantation sur le territoire régional. Moins spectaculaire, l'implantation du football demeure conséquente avec des clubs dans cinq départements. Le volley et le hand sont présents dans trois départements et le basket dans deux. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Graphique n° 11. Répartition infrarégionale des clubs professionnels et assimilés – 2017/18

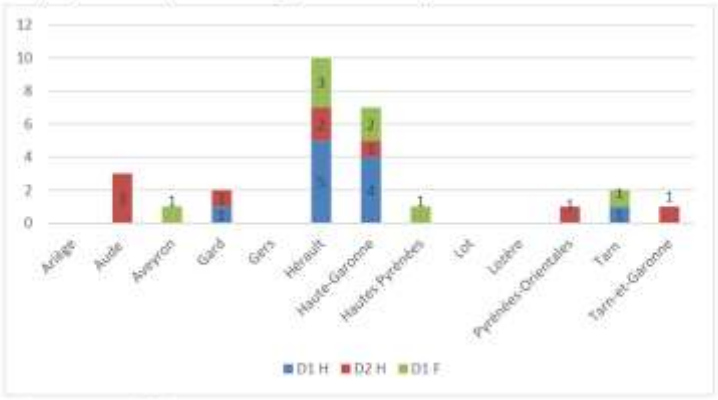

Source : traitement CDES

Tendance #15

Les structures de haut niveau en Région Occitanie : un nombre conséquent de Pôles France mais des Pôles France Jeune moins représentés avec une part conséquente dédiée au handball, à la natation et au rugby. Aucune structure de haut niveau en Ariège.

« En 2017, selon les chiffres de la DRJSCS, l'Occitanie comptait 95 structures de haut-niveau répartis entre pôles labellisés (57), structures Parcours d'Excellence Sportive (PES) conventionnées (9) et centres de formation agréés (29).

La richesse de structures sur le territoire occitan, se distingue plus particulièrement sur certains types de structures. C'est notamment le cas au niveau du nombre conséquent de Pôles France (17, soit 18% de ces structures en France métropolitaine), mais aussi de structures associées (6, soit 17% de ce type de structures).

L'indice de densité relative vient confirmer ce constat puisque la part des Pôles France et structures associées est 1,4 fois plus élevée qu'au niveau national. A l'inverse, les Pôles France Jeune apparaissent deux fois moins bien représentés qu'au niveau national. Si la région Auvergne – Rhône Alpes connaît une répartition assez proche de la moyenne nationale, la Nouvelle-Aquitaine se distingue quant à elle par une forte surreprésentation des Pôles France Jeunes (indice de 172) et une sous-représentation des Pôles France et structures associées.

Les disciplines les plus représentées en nombre de structure sont le handball (5), la natation (4), le rugby et le volleyball (3). Il convient toutefois de noter que le handball ne possède « que » des Pôles Espoirs, là où d'autres disciplines présentent davantage de continuité. Ainsi, huit disciplines présentent la particularité de cumuler un Pôle Espoirs et un Pôle France au minimum. Il s'agit de la natation (2/2), du volleyball (2/1), de l'athlétisme, de l'aviron, du baseball, de la pelote basque, du rugby à XIII et du triathlon (1/1). Comme indiqué dans le document de la DRJSCS Occitanie, ces différentes configurations posent plus largement la question de la mutualisation des sites pour une même discipline, ce qui peut à la fois faciliter le parcours des sportifs et aussi sans doute permettre des économies d'échelle, comme c'est le cas pour l'aviron, la natation, le triathlon, le volley masculin et la pelote basque. Les disciplines possédant deux Pôles France ou deux Pôles Espoirs, mais ayant fait le choix de conserver des sites issus de l'ancienne configuration territoriale (natation, golf, judo, basket, handball, rugby à XV, tennis-de-table), se sont parfois réorganisées en distinguant les publics féminin et masculin (football, handball et rugby PE, volley PF). Il convient par ailleurs de noter que ces différents choix d'implantation et de structuration des pôles et structures associées sont avant tout le fruit des stratégies de chaque Direction Technique Nationale au sein des fédérations, et non le résultat direct de telle ou telle politique de la DRJSCS ou des collectivités territoriales »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Graphique n° 14. Répartition des pôles par discipline – 2017

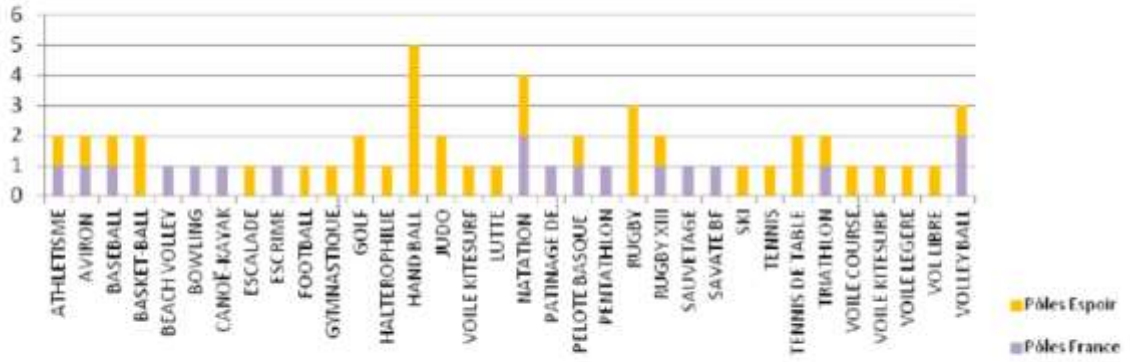

Source : DRJSCS Occitanie, Etat des lieux… Ibid.

Tendance #16

Les centres de formation de clubs professionnels : la domination du rugby et la très faible prise en compte de la pratique féminine de haut-niveau. Aucun centre de formation agréé en Ariège

« Pour la saison 2017/18, l'Occitanie comprend 26 centres de formation agréés. Conformément à sa place prépondérante dans la région, le rugby est la discipline la plus représentée avec 11 structures de rugby à XV et deux de rugby à XIII, soit 43 % des centres de formation de la région. Par ailleurs, si les clubs féminins représentent 32% des clubs de sport spectacle d'Occitanie (9 des 28 clubs évoqués plus haut), on ne trouve que trois centres de formation consacrés à la pratique féminine de haut-niveau (deux en basket et un en volley), soit 11,5% des structures de la région. Ce déficit doit donc être questionné, même s'il est certainement à mettre en lien avec le développement encore modeste du sport professionnel féminin. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Graphique n° 16. Répartition infrarégionale des centres de formation agréés par discipline – 2017/18

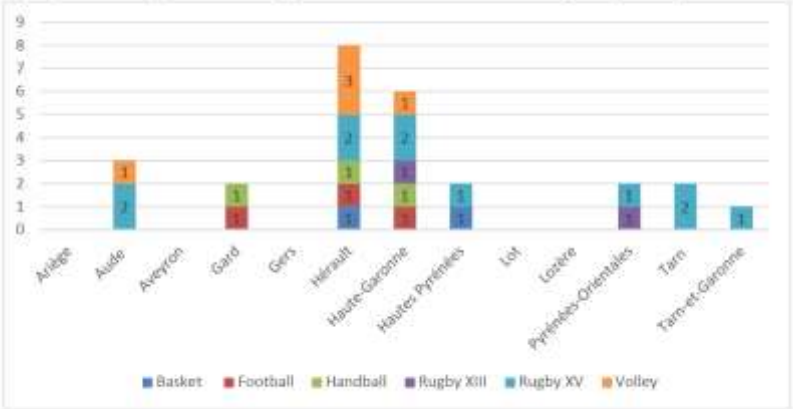

Source : Traitement CDES à partir des données de la DRJSCS Occitanie, Etat des lieux…, Id.

Tendance #17

Le soutien financier public au sport-spectacle et des clubs professionnels : les départements et les communes jouent un rôle important en termes de dépenses sportives

« Les départements et les communes jouent un rôle très important en termes de dépenses sportives, notamment pour ce qui est des équipements sportifs, largement financés par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Concernant le sport de haut niveau, la recherche de données s'avère particulièrement complexe, du fait non seulement de l'hétérogénéité des dispositifs d'un endroit à l'autre, mais aussi de la difficulté à accéder à ce type d'information. Les données évoquées ici proviennent par conséquent des entretiens que nous avons réalisés et ne fournissent pas une analyse exhaustive. Au niveau des conseils départementaux, le soutien du sport de haut niveau est très variable. Certains n'ont tout simplement pas de dispositifs spécifiques, tandis que d'autres mettent en place des aides en fonction de leurs propres choix politiques. C'est par exemple le cas de la Haute-Garonne qui fournit des aides individuelles seulement à des sportifs de haut-niveau et pas à des structures, là où l'Hérault propose des dispositifs à la fois individuels mais aussi à destination de structures (sur la présentation de projets), tandis que les Pyrénées Orientales proposent un suivi médical spécifique au sein du Centre Sport Santé Départemental. La DRJSCS Occitanie entend à ce sujet entamer un travail de collecte de l'information afin d'avoir une vision exhaustive des politiques des différents conseils départementaux en la matière. Concernant les communes, il n'y a, là encore, pas de soutien systématique. Les métropoles de Montpellier et Toulouse proposent un certain nombre d'aides individuelles, notamment sous forme de partenariats d'image, mais qui sont négociées pour chaque individu (a priori pas de critères collectifs). »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tendance #18

Deux centres de Préparation aux Jeux Olympiques 2024 et cinq communes labellisées « Terres de Jeux 2024 »

« Accueillir les délégations du monde entier sur son territoire le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux, c'est lui offrir les conditions optimales pour s'entrainer, récupérer du décalage horaire, s'acclimater et se préparer au mieux pour réaliser des Jeux au sommet. Cette chance unique de prendre part aux futurs succès des champions de demain est offerte aux collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 qui ont candidaté pour être référencées CPJ (Centre de Préparation aux Jeux).

Les centres retenus seront recensés dans un catalogue. Ce catalogue recensera les CPJ dans lesquels les équipes internationales olympiques et paralympiques pourront venir s'entraîner en France, pendant l'Olympiade 2020-2024. Les Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques seront libres de choisir où ils souhaitent envoyer leurs athlètes, sur quelle période et sur quelle durée.

Les Centres de Préparation aux Jeux répondront à des caractéristiques techniques précises concernant leurs équipements sportifs et leurs services d'accueil (hébergement, restauration, transport, sécurité…). Selon les infrastructures et les services proposés, les comités feront leur choix dans le catalogue et enverront leurs équipes, selon les sports, dans les centres les plus adaptés à leurs besoins. »

Conseil d'administration de Paris 2024, Avril 2021

Foix

Canoë-kayak | Slalom

Ax-les-Thermes

Tennis

« Être labellisé Terre de Jeux 2024 permet aux collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités, tout au long de l'Olympiade, jusqu'en 2024. Valoriser ces acteurs du terrain, qui font les champions de demain et la Génération 2024, c'est la volonté de Tony Estanguet et de Paris 2024 : « *J'ai envie que grâce à ces Jeux on renforce la place du sport dans la société, et pour cela, il faut associer l'ensemble des territoires. Parce que les « bras armés » de « plus de sport dans ce pays », ce sont toutes les petites collectivités, là où on a tous commencé* ».

Conseil d'administration de Paris 2024, Avril 2021

Auzat	09220	Ariège	Occitanie
Ax-les-Thermes	09032	Ariège	Occitanie
Foix	09122	Ariège	Occitanie
Montferrier	09300	Ariège	Occitanie
Pamiers	09100	Ariège	Occitanie

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Tendance #18

Un taux d'équipement sportif supérieur à la moyenne régionale notamment grâce à la présence de sites de sport nature, mais parfois vétuste, éloigné géographiquement et difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite

« Afin de qualifier le degré d'équipement de la région, nous avons retenu un indicateur que nous avons souvent utilisé dans le cadre de nos missions récentes : l'indice de densité en termes de licenciés (c'est-à-dire le nombre de licenciés par équipement). Notre approche méthodologique a été différente de celle du ministère des Sports qui calcule des indices de densité en termes de population (nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants). Nous considérons que cet indicateur n'est pas représentatif de la réalité (certains territoires ruraux pouvant parfois apparaître comme suréquipés) et qu'il est plus légitime de rapporter le nombre d'équipements au nombre de licenciés (voire au nombre de clubs) qui sont les principaux utilisateurs des installations sportives. En effet, une région peut apparaître aussi bien équipée qu'une autre en référence à sa population totale. Mais si l'une est beaucoup plus sportive que l'autre (au regard de son nombre de licenciés), elle peut être de fait largement sous-équipée sans que cela ne transparaisse avec le critère précédent. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

4.29 Equipements sportifs pour 10 000 habitants sur la zone d'emploi Foix-Pamiers (2010) contre 3.07 en moyenne en Région Occitanie

1056 Equipements sportifs sur le PETR de l'Ariège en 2017

+43 Equipements sportifs entre 2016 et 2017 sur le PETR de l'Ariège

Part des équipements sportifs sur le PETR de l'Ariège
Entre 2016 et 2017
Source: INSEE

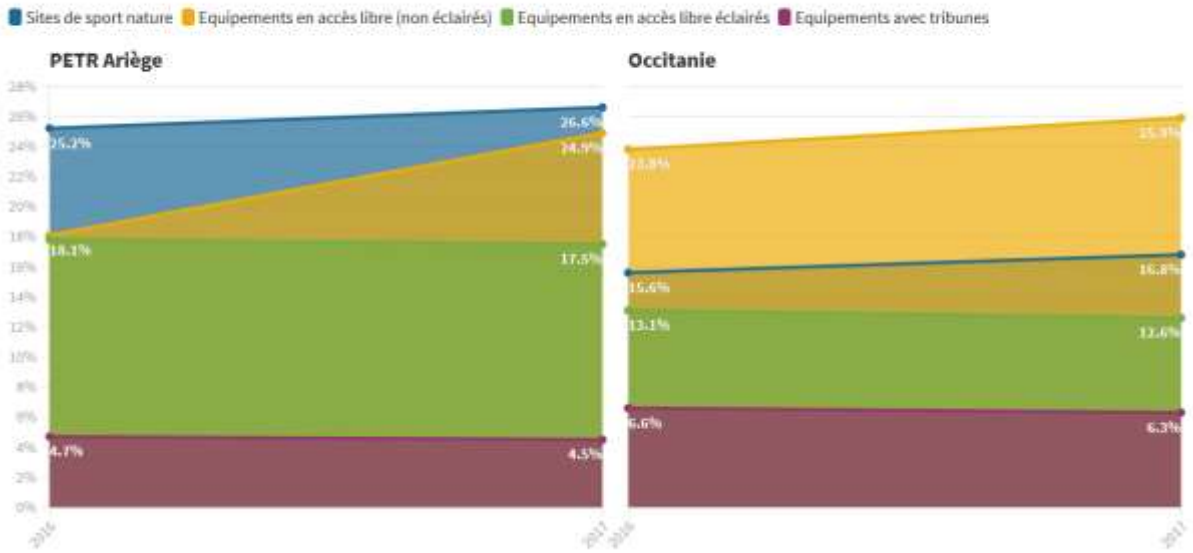

Le PETR de l'Ariège présente un excellent taux d'équipements sportifs avec 4.29 équipements pour 10 000 habitants soit au-delà de la moyenne régionale (3.07) et alors même que la Région Occitanie dispose du second parc régional d'équipements sportifs le plus important de France.

Parmi les équipements sportifs, il est à noter que l'INSEE retient les sites de port nature et que cette nomenclature propulse le PETR avec un très bon niveau d'équipements. En effet, la part des sites de sport nature augmente entre 2016 et 2017 et représente 26.6% des équipements sportifs du territoire alors que ce taux est de 16.8% en moyenne en Région. On retiendra également que la part des équipements en accès libre non éclairés a connu une croissance rapide entre 2016 et 2017 et atteint 24.9% des équipements sportifs soit une part très proche de celle de la moyenne régionale (25.9%). Le PETR se situe également au-dessus de la moyenne régionale concernant les équipements en accès libre éclairés (17.5% en 2017 contre 12.6% en moyenne en Région). La seule faiblesse du territoire concernant ses équipements sportifs concerne la part des équipements avec tribune dont la part a légèrement diminuée entre 2016 et 2017 passant de 4.7% à 4.5% et reste inférieure à la moyenne régionale (6.3% en 2017).

Graphique n° 18. Composition des parcs d'équipements sportifs départementaux

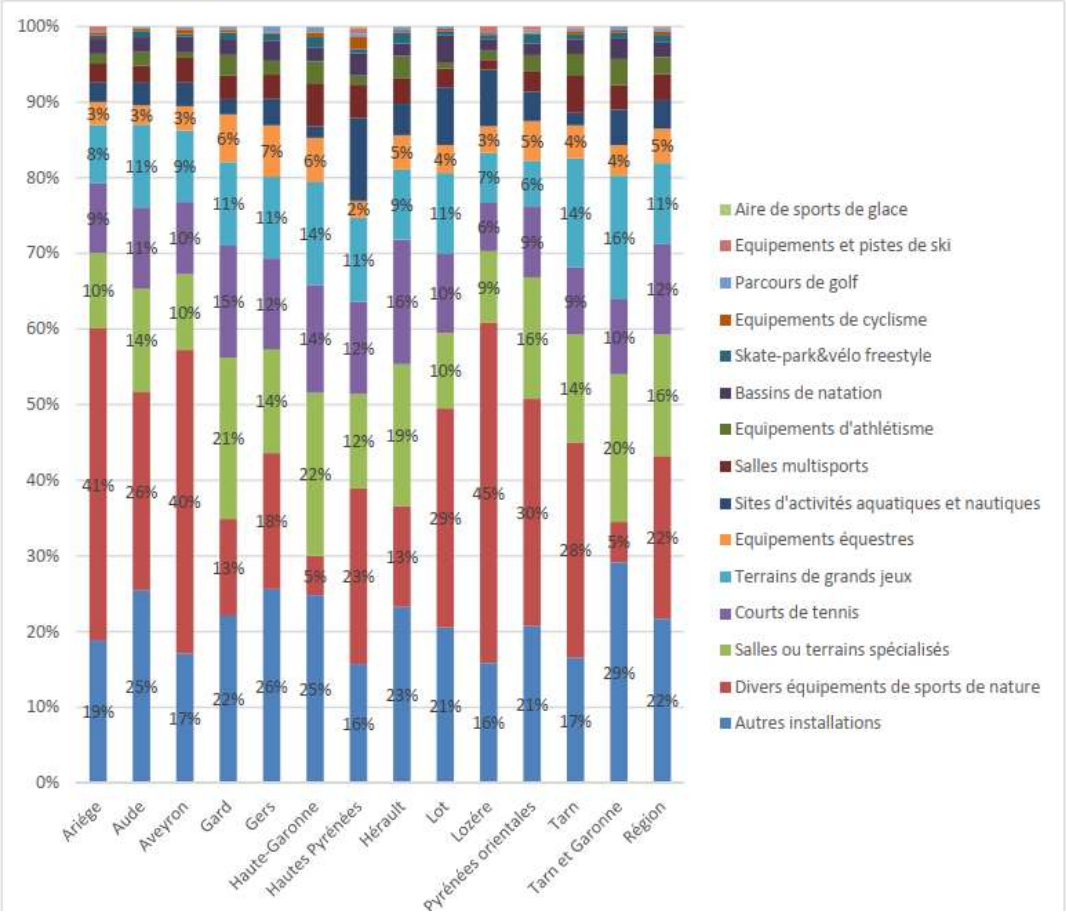

« Quatre catégories représentent au moins la moitié du total des équipements sportifs de chaque département : les équipements de sports de nature, les salles ou terrains spécialisés, les courts de tennis et les terrains de grands jeux. Les autres familles d'équipements sportifs, très spécifiques et/ou coûteux à construire et à entretenir ne représente ainsi qu'une part très limitée des équipements de chaque département. Parmi les autres points notables, nous pouvons souligner le poids significatif des équipements de sports de nature qui arrivent en tête du nombre d'équipements sportifs dans 8 des 13 départements. Ils pèsent notamment très lourd dans certains départements ruraux comme la Lozère (45%), l'Ariège (41%) ou l'Aveyron (40%). »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n° 26. Spécificité des parcs d'équipements sportifs départementaux

	Forte surreprésentation (indice > à 130)	Faible surreprésentation (110 < indice < 130)	Faible sous-représentation (70 < indice < 90)	Forte sous-représentation (indice < 70)
Ariège	Equipement et piste de ski Equipements sports de nature		Autres installations Courts de tennis Terrains de grands jeux Salles multisports	Sites d'activités aquatiques et nautiques Equipements équestres Salles ou terrains spécialisés Equipements d'athlétisme Parcours de golf Skate-Park & vélo freestyle

Le département de l'Ariège se caractérise par une très forte sur-représnetation des équipements liés aux sports de nature dont le ski qui prouve qu'il a su tirer partie des sites de pratique qu'offre la ruralité. En revanche, l'on observe une faible sous-représentation d'autres installations parmi lesquelles les courts de tennis, les terrains de grands jeux ou les salles multi-sports. Enfin, il convient de noter une forte sous-représentation des sites d'activités aquatiques et nautiques, des équipements équestres, des salles ou terrains spécialisés, des équipements d'athlétisme, parcours de golf, skate-park et vélo freestyle. Une étude plus précise par EPCI permettrait de mieux géolocaliser les besoins en équipements sportifs.

Tableau n° 27. Comparaison infrarégionale des taux d'équipements sportifs en Occitanie

Territoire	Total équipements	Licences	Lic/Eq	Population 2016	Eq/ 10 000 hab
Lozère	1 432	25 430	18	75 784	189
Ariège	1 833	39 861	22	152 667	120
Lot	1 825	42 492	23	172 446	106
Aveyron	3 076	78 596	26	280 258	110
Pyrénées orientales	3 933	107 995	27	474 848	83
Aude	2 959	83 708	28	368 653	80
Hautes Pyrénées	2 019	57 193	28	228 567	88
Gers	1 882	54 641	29	191 571	98
Tarn	2 876	99 066	34	388 456	74
Tarn et Garonne	1 759	65 640	37	257 460	68
Gard	3 902	165 434	42	746 644	52
Hérault	5 158	236 679	46	1 136 956	45
Haute-Garonne	6 086	336 985	55	1 355 856	45
Occitanie	**38 740**	**1 393 720**	**36**	**5 830 166**	**66**
France	**331 365**	**16 246 247**	**49**	**61 767 417**	**54**

Lecture : la Lozère compte un total de 1 432 équipements sportifs pour 25 430 licenciés soit une moyenne de 18 licenciés par équipement. Avec une population totale de 75 784 habitants, la Lozère dispose de 189 équipements pour 10 000 habitants.

« Tant au regard du nombre de licenciés par équipement que du nombre d'équipements pour 10 000 habitants, il apparaît que la Lozère, l'Ariège, le Lot et l'Aveyron sont les départements les mieux équipés. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n°28. Qualification du niveau d'équipement infrarégional selon l'indice de densité relative

En comparaison de la moyenne régionale	Niveau d'équipement très supérieur (indice < 70)	Niveau d'équipement supérieur (70 < indice < 90)	Niveau d'équipement inférieur (110 < indice < 130)	Niveau d'équipement très inférieur (indice > 130)
Ariège	Equipement des sports de nature Bassins de natation Sites d''activités aquatiques et nautiques Equipements d'athlétisme Courts de tennis	Salles multisports Parcours de golf Terrains de grands jeux		Skate-Park&Vélo freestyle

« L'Ariège dispose d'un niveau d'équipement largement supérieur à la moyenne régionale concernant les équipements de sport de nature. A l'inverse, elle est nettement moins bien équipée en matière de skate-park. Autrement dit, elle est sur-équipée en équipements de sport de nature et sous-équipée en skate-park. (…) *Précisons ici que ce constat ne veut pas pour autant dire que la situation de ces départements est totalement satisfaisante. En effet, même s'ils apparaissent comme relativement bien équipés au regard de la moyenne occitane, cela ne signifie pas qu'ils ne rencontrent pas d'autres difficultés. Les personnes que nous avons interrogées nous ont notamment indiqué qu'il existait dans certaines zones (rurales mais aussi urbaines) de vrais soucis en matière d'accessibilité d'équipements sportifs tant géographique (faute d'un équipement à proximité) qu'une accessibilité par type de public (notamment pour les personnes à mobilité réduite) ou en termes de qualité/vétusté des équipements. »*

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

PETR Ariège

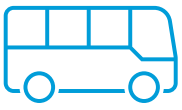

17.3% Des équipements sportifs sont accessibles en transport en commun en 2017 contre 33.6% en moyenne en Région Occitanie

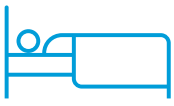

4.8% Des équipements sportifs disposent d'un hébergement sur place soit 1.3 points de plus que la moyenne régionale

35.1% Des équipements sportifs en 2017 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite contre 46.7% en moyenne en Région Occitanie

Tendance #19

La Maison Sport-Santé de Tarascon-sur-Ariège : des parcours sport-santé sécurisés et de qualité

La CCPT est la seule intercommunalité du PETR de l'Ariège a disposé d'un contrat local de santé.

Dans ce cadre, la CCPT a obtenu le label national "Maison Sport et santé", qui permet aux patients d'intégrer dans leur parcours de soin: du sport sur ordonnance. Un dispositif soutenu par les hautes autorités de santé (HAS). "Un maillage pour un parcours de soins de proximité". L'association du pôle santé du pays de Tarascon-Mercus-Arignac, composée d'une équipe pluriprofessionnelle: quatre médecins généralistes, une sage-femme, un pneumologue, un psychiatre, trois cabinets dentaires, quatre masseurs kinésithérapeutes, deux psychologues, un podologue, un orthoptiste, deux orthophonistes, deux psychomotriciennes, une ergothérapeute, une posturologue et neuf cabinets d'infirmiers œuvrent ensemble pour la mise en commun de moyens et une coordination thérapeutique.

OBJECTIFS

- Assurer un **parcours sport-santé** cohérent, visible et fluide dans une démarche sécuritaire et de qualité.
- Valoriser l'AP et ou sportive comme **traitement non médicamenteux** ancré dans le parcours de soins du patient en toute sécurité.
- Assurer **une inclusion et un accompagnement personnalisé** pour faciliter la remise en mouvement (comportements non sédentaires et AP à des fins de santé).
- Proposer des AP diversifiées qui s'adaptent aux différentes **pathologies chroniques**.
- Développer un **travail pluridisciplinaire** autour de l'APA sur l'ensemble du territoire.
- Evaluer tout au long du **parcours de soins**
- Informer l'ensemble des usagers de l'existence d'un dispositif en sport santé sur le territoire.

SERVICES PROPOSÉS

1. Repérage via les parcours de soins : visite médicale, soins paramédicaux, venue au cabinet, décloisonnement avec les professionnels sociaux, territoriaux...

2. Orientation vers le médecin : sensibilisation et information du patient/usager sur les bienfaits d'un mode de vie actif et proposition d'orientation vers le médecin traitant. Le médecin définira en fonction du niveau d'autonomie de la personne un arbre décisionnel d'AP. Une nouvelle orientation vers les professionnels paramédicaux, partenaires sport-santé.

3. Programme de réhabilitation : lors du parcours médical des besoins éducatifs, de rééducation, de réadaptation et/ou de réhabilitation peuvent être décelés. Le patient est alors orienté vers des kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotricienne pour réaliser un bilan puis des séances.

4. Accompagnement par les infirmières : après inclusion par le médecin traitant, l'accompagnement infirmier se fera dans le cadre de la coopération médecin/infirmier ASALEE. Cette accompagnement concerne les personnes éloignées de la pratique et/ou présentant un mode de vie sédentaire.

5. Le programme personnalisé sport-santé à des fins thérapeutiques : pour les patients/usagers dont le bilan motivationnel aura identifié des freins à la pratique d'APS et/ou au changement de comportement à en adopter un non sédentaire, une consultation et un accompagnement infirmier ASALEE sera proposé. Il sera alors établi un PPSS (programme personnalisé de sport santé), validé par le patient et également par le médecin traitant. L'objectif étant d'adopter des nouveaux comportements proactifs.

6. Articulation avec l'EAPA : après le repérage et l'accompagnement du médecin généraliste, de la clinique, des infirmières ou des kinésithérapeutes, le patient est orienté vers l'EAPA. Un bilan téléphonique sera réalisé, ensuite un questionnaire de niveau d'AP quotidienne, puis des tests de condition physique seront réalisés. Suite à ce premier bilan une orientation sera alors réalisée, soit vers les groupes d'APA déjà existants, soit vers une association sportive ayant un éducateur formé au sport santé, soit vers une pratique autonome via un programme individualisé correspondant au niveau et aux attentes de la personne.

7. Une idée de santé globale : le parcours sport santé peut être complété par des actions complémentaires (ateliers nutrition santé en lien avec une diététicienne, accompagnement au sevrage tabac ou des cures thermales).

8. Evaluations : toutes les actions sont évaluées.

ECONOMIE DU SPORT

Tendance #20

Un poids économique considérable et croissant en termes de chiffres d'affaires, d'emplois et de structures (privées et publiques) concernées

Contexte national

€

1.5% Entre 1.5% et 2% du Produit Intérieur Brut, une croissance qui ne s'est pas démentie depuis les années 70 (0.5% PIB)

36.9 Milliards d'euros en 2014 soit 1.75% PIB

52% De la dépense sportive nationale relève de la **sphère privée**. Cette part est en croissance : +3.9% des dépenses sportives proviennent des ménages ; +8% des dépenses sportives proviennent des entreprises

-7.5% Diminution de la part des dépenses sportives nationales liées aux **municipalités**

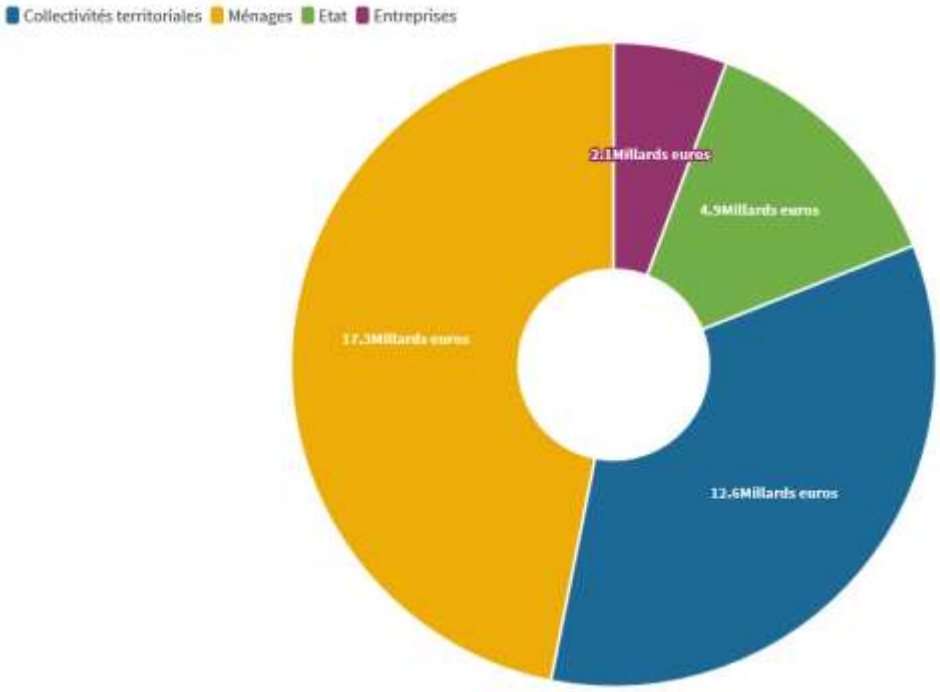

Le sport résiste à la crise

« Il est intéressant de noter que malgré la crise économique mondiale des dix dernières années, la dépense sportive française a continué sa croissance. En moyenne, elle a augmenté de 2,80% par an entre 2007 et 2014 ce qui témoigne d'une meilleure résistance du secteur sport à la crise. Le marché du sport apparait comme très dynamique au regard de son taux de croissance (+2%) sur les cinq dernières années connues (entre 2008 et 2012) et surtout comparé aux autres marchés de biens de consommation en France sur la même période41 (cf. graphique ci-dessous). »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Graphique n°20. Croissance moyenne annuelle des marchés des biens de consommation en France[42]

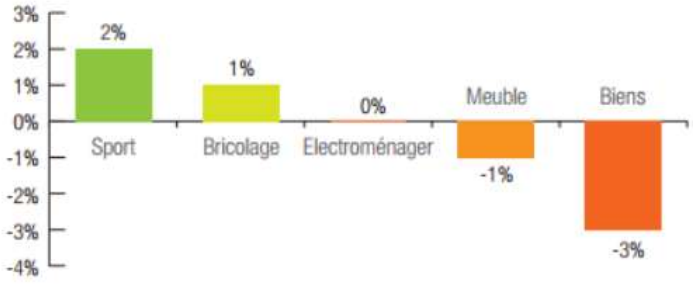

Source : FIFAS

Le schéma suivant permet de bien illustrer les différentes activités qui entrent dans le champ de la filière sport dans son ensemble.

Illustration n° 5 : Les métiers du sport, 2011

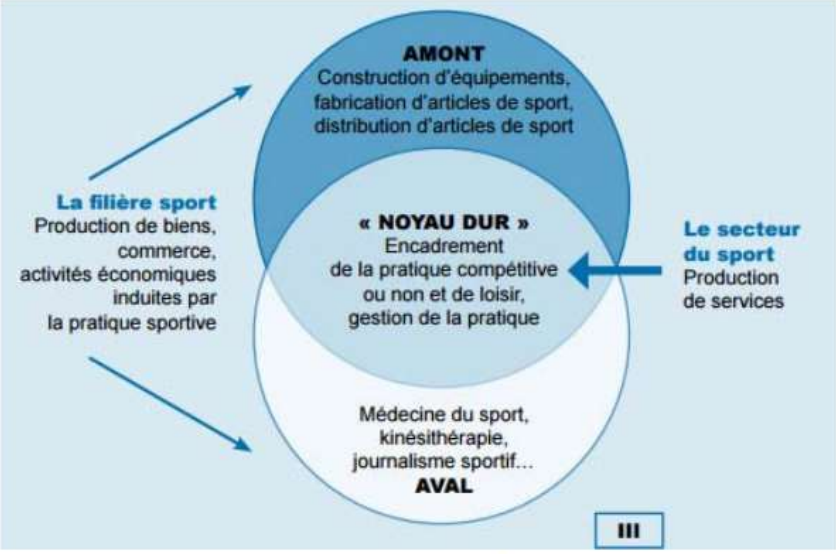

[Source : *publication de Christine ROTT, chargée de mission aux Affaires européennes auprès du sous-directeur de l'emploi et des formations au ministère des Sports]*

« D'après les données produites par l'INSEE Grand Est45, l'Occitanie possèderait 11 090 établissements répartis entre la filière amont et le noyau dur du sport. L'ensemble des activités liées au sport représenterait 15 990 emplois et 603 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les trois activités – « Enseignement, loisirs et sport professionnel », « commerce d'articles de sport » et « activités de services » - concentrent 84% de l'ensemble des activités liées au sport tout indicateur confondu (établissements, emplois, CA). Les activités recensées autour de l'industrie du sport (construction de bateaux de plaisance, fabrication de bicyclettes, fabrication d'articles de sport) ainsi que les activités des centres de culture physique sont sous représentées au sein de la région Occitanie, aussi bien pour leur nombre d'établissements, qu'au niveau des emplois et de la richesse produite.

(…) Ce travail réalisé sur la base de données collectées permet d'avoir une première vue globale sur ce que représente la filière sport en Occitanie. D'après les données de l'INSEE (2012), 600 millions d'euros de Chiffre d'affaires, 16 000 emplois et 11 000 structures sont les principaux indicateurs mais en constituent sans doute la fourchette basse. En effet, l'estimation du poids économique du mouvement sportif révèle à lui seul un chiffre d'affaires de 610 millions d'euros pour 17 941 structures. Même si ces données sont incomplètes et surement imprécises, elles permettent de faire ressortir le poids significatif du mouvement sportif au sein de la filière amont et du secteur (69% des établissements, 44% des emplois et 44% du CA), d'après les données INSEE. Pour autant, la filière amont du sport, qui est quasiment exclusivement portée par des entreprises, représente une part non négligeable des emplois (43%) et de la richesse (43%) du total de la filière. La région Occitanie se positionne comme la 6ème région française en termes de chiffre d'affaires dégagé sur les activités en amont du secteur sport. S'il existe des données et de l'information sur les clubs sportifs et leurs caractéristiques, les acteurs de la filière amont sont relativement méconnus d'une façon générale et

ceux de la filière aval non identifiés. Une étude approfondie sur ce sujet permettrait d'avoir une vision détaillée sur les caractéristiques et les spécificités de ses acteurs.»

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tendance #21

Le sport facteur d'attractivité du territoire : vecteur de communication autour des valeurs du territoire, améliore sa notoriété, embellit son image, permet l'identification de sa population

« Depuis plusieurs années, les territoires sont confrontés à une très forte concurrence. Longtemps utilisée exclusivement dans le monde des entreprises, la notion de compétitivité est de plus en plus prégnante dans la sphère publique. Alors que de nombreuses inégalités existent entre les territoires français, ils sont de plus en plus nombreux à développer des stratégies de marketing territorial pour accroitre leur attractivité et trouver des leviers au service du développement économique et de l'emploi. Traditionnellement, le sport est confiné à son objet principal : la pratique d'une activité physique. Depuis plusieurs années émerge une manière plus transversale de considérer le sport. En effet, de plus en plus d'acteurs publics font le choix du sport pour servir leur stratégie de rayonnement et comme facteur d'attractivité de leur territoire.

Employé dans le cadre d'une stratégie réfléchie, concertée et adaptée à son environnement, le sport est en effet un puissant vecteur de communication et contribue par les valeurs qu'il véhicule à : la différenciation des territoires, l'amélioration de leur notoriété, l'embellissement de leur image de marque et l'identification de la population.

L'inscription de l'« Economie du sport » comme un axe stratégique de la future stratégie régionale du sport de l'Occitanie démontre la volonté politique de la nouvelle région de positionner le sport comme facteur d'attractivité et de développement économique. En effet, le secteur du sport a pour particularité de créer de la valeur ajoutée de façon directe et indirecte sur de nombreux marchés : équipements, évènementiel, tourisme, jeux (en ligne, vidéo, paris sportifs…), santé, grande consommation, industries agro-alimentaire… Cette création de valeur ajoutée est illustrée par les chiffres-clés suivants : »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

+8.5%

La dépense sportive française est en constante croissance depuis plus de 7 ans

+8%

Consommation des ménages en constante croissance depuis plus de 7 ans, en France

24 500 Emplois dans le secteur privé en 2015, en France

« Pourtant nombre de territoires et d'acteurs publics ont insuffisamment pris en compte ce secteur « sport » comme un véritable outil de dynamique territoriale, économique, sociale, touristique en le cantonnant la plupart du temps au rang de discipline sportive. Pour autant, quelques territoires français ont saisi cette opportunité en inscrivant pleinement le sport au sein de leur projet de territoire et notamment dans leurs politiques de structuration et d'accompagnement du tissu économique. La région Auvergne-Rhône-Alpes en est un bon exemple61. Compte tenu des nombreux atouts qu'elle présente, de la dynamique engagée, des acteurs présents sur le territoire, des enjeux politiques et stratégiques, la réflexion d'une structuration de la filière « sport » apparaît comme une évidence sur le territoire de l'Occitanie. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tableau n°41. Les principaux services proposés par les réseaux

FEDERER	Organisation d'événements pour la mise en relation
PROMOUVOIR	Organisation d'événements, d'actions de communication pour valoriser, faire connaitre la filière, ses adhérents, ses produits Renforcer la visibilité des membres
DEVELOPPER	Favoriser l'émergence de projets Accompagnement des porteurs de projets / incubateur (structuration, labellisation, mise en œuvre, valorisation) Présence sur les marchés internationaux Service aux adhérents (achats, RH, ...)
EVEILLER	Développer les compétences des acteurs et salariés de la filière (information, formations) Connaitre et surveiller l'environnement (étude de marché)

« Ces regroupements stratégiques peuvent être de nature verticale (relations clients-fournisseurs), et/ou horizontale, (entreprises développant un même type d'activité, utilisant une même technologie, ayant recours à un même type de ressources). Au-delà d'une simple coopération (qui incite des acteurs à travailler chacun de leur coté à la réalisation d'un objectif commun), la recherche d'une collaboration (travailler ensemble à un objet commun) est axée sur la promotion de l'innovation69. Il existe de nombreux avantages à ces regroupements :

- *Partager des qualifications.*
- *Accéder à de nouveaux marchés.*

- *Favoriser la création d'emplois durables.*
- *Mutualiser les coûts.*
- *Accéder à des financements.*
- *Renforcer la capacité d'innovation des entreprises.*

L'un des objectifs principaux est la recherche d'une masse critique permettant d'atteindre une compétitivité et une visibilité internationale.

D'après une étude de l'OCDE, les « clusters » ont plusieurs effets positifs sur leur territoire et des impacts positifs sur l'économie ont pu être observés :

D'une part, ils ont la vertu de stimuler l'entrepreneuriat et vont contribuer à attirer des start-up ou des entreprises innovantes et dynamiques. Plus globalement, la création d'entreprise semble stimulée par la demande qui émane des entreprises du pôle/cluster et de leurs employés.

D'autre part, l'emploi est stimulé à la fois par les entreprises du pôle/cluster mais également par les effets d'entrainement qu'il produit sur son environnement local.

Enfin, cette étude a permis de démontrer que les regroupements d'entreprises ont un effet positif sur l'innovation des PME. Elles parviendraient grâce à cette logique de réseau à innover autant que les grands groupes.

Les facteurs clés de succès

Plusieurs travaux sur les dynamiques de réseaux ont permis de faire émerger les conditions nécessaires (mais pas toujours suffisantes) à la réussite des réseaux d'entreprise. En voici les principales :

1. ***La mobilisation des acteurs** est déterminante dans la réussite du cluster. Au-delà de la mutualisation des connaissances, les acteurs doivent se définir des objectifs individuels et collectifs cohérents. L'esprit de groupe est une des conditions de viabilité du groupement.*
2. *Il ressort des études que l'émergence d'un réseau / groupement s'est la plupart du temps reposé sur **un capital humain solide**. La présence d'universités, de centres de recherche apporte la connaissance qui peut être transférée aux acteurs économiques locaux. Ces acteurs participent à constituer la masse critique suffisante de capital humain.*
3. ***Les partenariats public-privé** affirment une volonté politique de soutenir l'activité économique du pôle au-delà des intérêts politiques. Les engagements politiques forts sur le long terme ont démontré leur efficacité dans le fait de faciliter et d'accélérer le déroulement des actions du pôle et de son insertion dans l'économie locale. La région Occitanie ne possède pas de pôle ou cluster sport formalisé en tant que tel. En revanche, plusieurs démarches de réseau d'acteurs dans le champ du sport existent et sont en cours de structuration. »*

Tableau n°42.Caractéristiques des principaux réseaux professionnels du secteur sport en Occitanie

Réseaux	Objet	Statut	Date création	Localisation	Nombre adhérents	Poids de la filière
Vélopole *« laboratoire d'idées et de solutions pour la promotion, la distribution, l'animation et la formation autour du vélo »*	*« Un projet économique global visant à développer au sein du Gers, un bassin d'activité lié au vélo »*	Pôle d'excellence rural	2009	Ile Jourdain		30 acteurs potentiels en région
KLR	*« Les professionnels travaillent ensemble à la structuration, la valorisation et le développement de la filière kitesurf sur le territoire ».* *En 2017, l'association s'ouvre au surf, au Stand Up Paddle, au windsurf et au wake (câble) pour représenter la filière Glisse et Vent.*	Réseau interprofessionnel	2010	Montpellier	50	110 acteurs en région 50 M€ de poids économique pour la filière en Occitanie
Occigène (regroupe des professionnels du sport, des loisirs de Pleine Nature et du Tourisme d'Aventure)	*« Les structures du réseau sont toutes titulaires du label « Qualité Hérault » qui garantit une qualité d'accueil, de service »*	Réseau de professionnels des loisirs de pleine nature	2005		40	Potentiel de 400 à 500 acteurs sur le territoire de l'Occitanie

Les axes de recherche des universités et des centres de recherche

« Le tour d'horizon des thématiques de recherche en lien avec le sport révèle l'implication de 10 laboratoires universitaires en Occitanie sur ce champ. »

Tableau n°43. Les principaux thèmes de recherche dans les universités de la région Occitanie en lien avec le secteur sport

Laboratoires	Lieux	Thématiques de recherche
Laboratoire d'activité physique, performance et santé	Tarbes	Etude du mouvement et de ses déterminants
Education, intervention, activités physiques	Tarbes	Etude des pratiques physiques auprès de différents publics
Physiologie de la posture et du mouvement	Albi	Etude des facteurs du maintien de l'équilibre postural et de l'exécution des mouvements
Centre de Recherches Sciences Sociales Sport et Corps	Toulouse	Etude de la construction des inégalités dans le domaine des usages de la santé et des activités physiques sportives,
Institut de médecine et de physiologie spatiales	Toulouse	Application de la recherche spatiale à la santé notamment sur les conséquences de l'inactivité physique
Équipe Dynamique Musculaire et Métabolisme	Montpellier	Identification des facteurs contrôlant la plasticité musculaire
Laboratoire européen performance santé altitude	Perpignan	Analyse des déterminants physiologiques et environnementaux de l'optimisation de la performance
Euromov	Montpellier	Identification des signatures motrices de la santé
Epsylon	Montpellier	Etude des mécanismes neuropsy et psychosociologiques pour contribuer aux innovations non médicamenteuses et la prévention santé
Santesih	Montpellier	Etude de la construction des situations de handicap et proposer des procédures de réduction de celles-ci

Au regard des recherches et des entretiens réalisés, il n'a pas été possible de mettre en évidence les liens entre ces thématiques de recherche et les acteurs de la filière.

« La structuration des réseaux interprofessionnels est généralement longue. Elle répond à des problématiques internes aux entreprises pour s'adapter à leur environnement mais ont bien souvent besoin d'une impulsion externe, la plupart du temps menée par des acteurs publics (collectivités, agence de développement, CCI, universités…). L'implication dans le développement d'un réseau d'acteurs demande une vision stratégique et un investissement en temps que toutes les entreprises ne peuvent pas dégager.

Pourtant, il apparaît essentiel dans certains cas pour les entreprises de travailler en réseau pour gagner du temps, accéder à des services, faire des économies (mutualisation), se développer (synergies). Pour

stimuler l'innovation et l'entreprenariat, les porteurs de projet peuvent bénéficier de ses structurations pour apprendre des expériences des autres, ne pas se sentir isolé, etc.

Bien souvent les acteurs publics du territoire ont un rôle de catalyseurs (facilitateurs) dans le cadre de la construction d'une telle démarche. Ensuite, la découverte et le partage de valeurs communes (appartenance au territoire, made in France…) est une étape indispensable entre les membres d'un réseau.

L'Occitanie est encore aujourd'hui dans cette phase de construction. L'identification des potentiels de développement et les connexions avec les outils de planification stratégiques doivent aider à choisir parmi les opportunités. Le soutien humain et technique de ces démarches est indispensable et déterminant pour accélérer leur développement. »

Diagnostic sur le sport en Région Occitanie | Centre de droit et d'économie du sport de Limoges | Février 2018

Tendance #22

Le potentiel d'entraînement du spectacle sportif et ses enjeux économiques et sociaux en font une dimension importante d'un projet de territoire. A ce jour, seule l'Ariégeoise constitue un évènement sportif sur notre territoire, au sens de la Région Occitanie

« Le sport spectacle, à travers sa dimension évènementielle, peut également constituer un levier important de développement économique et de notoriété des territoires à la condition d'être pleinement intégrés aux projets territoriaux. Nous avons donc cherché à quantifier le poids économique du sport professionnel au niveau de l'Occitanie et à identifier les principaux enjeux autour de ce secteur.

On distingue le sport amateur et le sport professionnel, par le fait que le second est structuré autour de la performance, du résultat, de la compétition. Le sport professionnel est de nos jours considéré comme une activité économique qui fonctionne avec une logique de marché. Le développement du sport professionnel est étroitement lié à la relation sport et médias. En effet, la médiatisation du sport et sa mise en spectacle influencera grandement son organisation, son fonctionnement et ses modes de financement. Le sport professionnel est définit avant tout comme un spectacle76 et le spectacle sportif est le fait de professionnels (Yonnet, 1998). Dès lors, l'ensemble des événements sportifs ne peuvent être considérés comme relevant d'un spectacle sportif. Plusieurs propositions de variables ont été identifiées pour qualifier les événements sportifs et notamment pour faire la différence entre ceux relevant des amateurs ou des professionnels. Le poids économique, le niveau de compétition, leur fréquence permettent d'identifier s'ils relèvent ou non du champ du spectacle sportif. Pour procéder à la mesure du poids économique du spectacle sportif en Occitanie, nous devons en définir le champ et les variables.
(…)
Le poids économique fait partie des variables les plus importante pour déterminer l'importance d'un événement sportif. Le nombre de spectateurs, la couverture médiatique, le sponsoring attiré par l'événement et les investissements nécessaires à son déroulement en constituent les principaux critères. Le niveau de compétition et la fréquence (régulier ou irrégulier) sont également considérés comme des

variables qui permettent de caractériser l'ampleur d'un événement. Les entretiens réalisés nous ont permis d'identifier les événements majeurs pour le territoire (cf. tableau suivant) sur la base de plusieurs de ces critères. »

Tableau n°48. Les évènements sportifs majeurs en Occitanie

Evènements	Lieux	Niveau de spectacle sportif
La route du sud	Occitanie	International
Semi-marathon	Mende	National
Le grand trail des templiers	Millau	National
Ariégeoise	Ariège	National
Meeting de natation	Canet en Roussillon	National
Défi wind	Gruissan	National
Festi kite	Montpellier	International
Natural Games	Millau	International
Open de tennis	Montpellier	International
Tour de France à la voile	Gruissan	National
Le mondial du vent	Leucate	International
FISE	Montpellier	International
Beach Master	Montpellier	International
Régates internationales	Casaubon	International
Internationale de tennis	St Gaudens	International

A noter qu'il existe un seul évènement en Ariège qui puisse être considéré comme un évènement sportif : la course véloroute « L'Ariégeoise ».

Les principaux enjeux économiques et sociaux du spectacle sportif

La notoriété d'un club professionnel, le rôle fédérateur d'un évènement sportif sont autant d'éléments qui vont contribuer à créer des opportunités de développement économiques et vont également induire des externalités pour le territoire.

Les enjeux économiques

Selon Gouguet et Barget, le spectacle sportif entraine à la fois du dynamisme économique et de la création d'activité. Le spectacle sportif apparait comme un « *un choc exogène qui déclenche un processus de plus ou moins grande ampleur de mobilisation des ressources* vives locales ». L'ampleur et le dynamisme économique seront plus ou moins activés au regard des caractéristiques :

Du spectacle sportif lui-même. Il est probable que plus la notoriété d'un club ou d'un évènement est forte et plus cela devrait permettre de générer des effets structurants sur le territoire. Le déplacement de spectateurs extérieurs sur territoire pour assister au spectacle représente des enjeux économiques importants. L'accueil d'un évènement sportif, par les contraintes d'organisation qu'il impose, produit généralement des effets positifs sur les synergies entre acteurs, la mise en place d'innovation, l'activation de réseaux…

Du territoire d'accueil. L''ampleur des effets de diffusion de l'impact sur sa structure productive locale est liée à la capacité de ses acteurs à s'organiser et à coopérer. L'impulsion qui émane du spectacle sportif, à travers des demandes de qualité, de réactivité et d'innovation, implique que l'ensemble des acteurs économiques du territoire se mobilisent. Ce sont ces ressources relationnelles qui vont produire des effets dynamiques de synergie, de confiance des acteurs, de capacité d'apprentissage pour faire face au défi de l'organisation du spectacle sportif. Par ailleurs, le spectacle sportif détient une capacité plus ou moins importante, selon les cas, à produire des retombées économiques, à travers la création nette de valeur ajoutée ou d'emploi. Les études d'impact économique sont régulièrement utilisées pour quantifier les conséquences économiques d'une activité permanente ou temporaire sur un territoire déterminé. A travers ce travail, la démarche est de montrer comment le spectacle sportif influe sur l'activité économique en comparant la situation avec et sans la réalisation du spectacle. Il s'agit là de prendre en compte les changements positifs qui s'expriment avec les bénéfices économiques.

Les enjeux sociaux

Cohésion sociale, lien social, identité, attractivité…. Sont autant d'externalités positives que contribuent à apporter le spectacle sportif. Le lien social constitue l'une des externalités les plus significatives produites par les évènements sportifs ou les clubs professionnels. De multiples exemples,

notamment à travers de grands évènements sportifs, ont permis de démontrer que le sport améliore la cohésion sociale. Les valeurs sportives véhiculées et partagées à cette occasion génèrent de la reconnaissance sociale. De plus, il a également été démontré que la médiatisation de certaines compétitions sportives ou les résultats des clubs sportifs professionnels sont souvent à l'origine du développement de la pratique sportive licenciée et non licenciée. Or la pratique sportive constitue véritablement un outil d'éducation à la citoyenneté et génère des effets positifs sur la santé. En cela, la pratique sportive a également des effets bénéfiques sur la cohésion sociale.

Le spectacle sportif peut aussi être utilisé pour permettre de rassembler une communauté autour d'un projet commun. La visibilité créée par le spectacle sportif agit sur le fait de :

- Renforcer le sentiment d'appartenance des habitant du territoire.
- Renforcer une image positive (innovation, dynamisme).
- Positionner un territoire dans un environnement concurrentiel (efficacité et performance).
- Fédérer des acteurs d'un territoire autour d'un projet commun.

Enfin, plusieurs évènements sportifs ont permis quand ils ont été pleinement intégrés au cœur des projets territoriaux d'avoir des effets sur l'aménagement des territoires. Ainsi, les JO de Barcelone (1992) comme ceux de Londres (2012) ont permis de réaliser une reconfiguration urbaine qui n'aurait pas été possible sans l'organisation des Jeux ou qui aurait pris beaucoup plus de temps. Autre exemple : l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais a mis sa politique d'accueil des équipes pour les JO de Londres (base arrière entre 2008 et 2012) au service de la modernisation et du développement de ses équipements sportifs.

Bien qu'il ne soit pas un pilier économique essentiel des territoires, le sport spectacle contribue à créer de l'activité économique et de l'emploi sur les territoires. Faute d'étude robuste, cet impact économique reste méconnu par de nombreux acteurs économiques et politiques. D'autant plus qu'il est par ailleurs souvent victime d'une image où il consomme davantage qu'il n'apporte au territoire ou à la communauté.

Tout cela s'explique en partie par le fait qu'il existe très peu d'informations sur la dimension économique du sport, nous l'avons vu à plusieurs reprises dans cette partie.

Pourtant, le sport spectacle agit véritablement comme une locomotive qui possède des vertus d'entrainement que ce soit au niveau du secteur du sport, des acteurs économiques locaux, du territoire. La médiatisation apportée par le sport est quasi unique en son genre et sans commune mesure avec toute autre réussite économique quel qu'elle soit.

Mais il serait intéressant d'aller plus loin et de recenser l'ensemble des évènements sportifs au sens local :

- manifestations sportives amateurs à l'échelle d'un quartier, d'un village, auto-organisée ou organisée par une structure privée et/ou publique. Exemples : compétitions de sport collectif, trails, contests d'escalade, challenges de VTT, ski de rando…
- manifestations sportives scolaires à travers l'UNSS pour valoriser les jeunes talents
- manifestations sportives de qualification : compétitions locales, départementales, régionales, nationales internationales. exemples : championnat du monde junior de kayak, championnat régional d'escalade…
- stages d'entraînements sportifs professionnels
- stages d'entraînements sportifs amateurs

A noter que dans le cadre des JO 2024, les territoires ont été invités à se positionner pour devenir terres d'accueil. Sauf erreur, à ce jour, seule la ville de Foix s'est offerte et devrait être retenue comme centre d'entraînement. Elle s'est également portée candidate pour accueillir les championnats du monde de canoë-kayak. Elle accueille par ailleurs régulièrement des étapes du Tour de France.

En 2023, se tiendront les championnats du monde de Rugby en France dans un contexte très favorable pour l'équipe de France qui se situe fréquemment en finale des grands tournois. L'Occitanie est une terre de rugby. Il s'agit d'une pratique sportive très ancrée localement, précisément dans les territoires ruraux, et autour de laquelle se développent des valeurs et des pratiques de cohésion sociale fortes. Il y'aura donc un enjeu à saisir dans les années à venir pour soutenir les clubs qui souhaiteront s'engager dans la préparation et l'animation des championnats du monde en France et se saisir de cette opportunité pour générer un renouveau de leurs pratiques et de leurs adhérents.

Enfin, il serait intéressant de revenir sur l'impossibilité pour le club de football de Luzenac d'évoluer en première division.

CONCLUSION | *Sport*

L'analyse territoriale présentée ici se veut une synthèse du « Diagnostic sur le sport en Région Occitanie » réalisé par le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges, en février 2018, et véritable document de travail unanimement partagé par les professionnels du sport en Région.
Sur la base de ce document de travail, nous avons introduit des éléments de comparaison à partir de nos propres indicateurs territoriaux dès que cela était possible.

Au regard des données disponibles, l'analyse proposée souffre cependant d'un manque d'informations statistiques à l'échelle infra-départementale. En conséquence, la lecture de la synthèse présentée ici devra toujours se faire en ayant à l'esprit qu'il s'agit de tendances observées dans bien des cas à des échelles territoriales départementales, régionales et nationales, ce qui pose d'ores et déjà la question de la création d'un observatoire local sur l'économie du sport, les métiers du sport, les pratiques sportives, les équipements sportifs, les formations dans le domaine du sport…

Concernant les pratiques sportives et la formation, on observe une évolution profonde en faveur des pratiques sportives tournées vers des motivations liées au bien-être, à la santé, à la convivialité, à la nature, au ludisme plutôt qu'à la compétition ou à la performance. L'engouement pour les sports de nature dont la pratique est libre vient conforter cette tendance. L'augmentation de l'âge moyen des pratiquants et la part grandissante des seniors laissent à penser que cette tendance actuelle est amenée à se poursuivre voire à s'accentuer, laissant supposer un point toujours plus important de la pratique sportive hors structure. Actuellement, seuls 30% des pratiquants sportifs sont membres d'un club ou d'une association en Région Occitanie.
Cette tendance régionale ne se retrouve pas à l'échelle du PETR de l'Ariège dont la pratique licenciée est en augmentation et qui présente un taux de pénétration sportive *(nombre de licences sportives par rapport à la population)* parmi les plus élevés de la Région Occitanie, ce qui fait du PETR un territoire particulièrement sportif au regard de sa pratique licenciée.

Concernant la pratique sportive hors structure, nous disposons seulement de données régionales mais ces dernières confortent le constat de la pratique licenciée : le territoire du PETR de l'Ariège se situe dans un environnement régional particulièrement sportif. La Région Occitanie présente un nombre de pratiquants et un taux de pratiques sportives tels qu'elle est devenue la première Région sportive de France. Un phénomène qui concerne autant les hommes que les femmes mais davantage les personnes de plus de 40 ans que les jeunes de 18-24 ans. La part des jeunes est nettement moins importante (8%) en Région Occitanie quand dans les autres Régions (14% en moyenne). Alors que la part des plus de 65 ans (25%) est beaucoup plus élevée que les autres Régions de France (19% en moyenne). La seule structure de la Pyramide des âges ne peut suffire à expliquer ce phénomène et il conviendrait de mieux l'analyser pour mieux le comprendre. Par ailleurs, il est important de souligner que le taux de pratiques sportives peut cacher un phénomène de « cumul » des activités sportives, c'est-à-dire le fait qu'une personne puisse pratiquer plusieurs activités ce qui expliquerait le taux de non pratiquants (20%) qui reste malgré tout élevé.

Les disciplines les plus facilement praticables en autonomie *(vélo, randonnée, natation, course à pied)* sont également les disciplines préférées des pratiquants même si elles sont bien souvent réalisées dans le cadre d'une association.
Bien que la part des licences sportives féminines reste inférieure à la part des licences sportives masculines, on constate une augmentation du nombre de licences féminines entre 2014 et 2016 (+7%) alors que la part des licences masculines diminue (-1.3%).
Parmi les licences des fédérations, les licences unisport olympiques sont prédominantes dans les pratiques sportives régionales : le football, le tennis et l'UNSS font partie des 20 ligues régionales les plus représentées, mais l'Ariège offre une répartition équitable des licences entre les trois catégories de licences fédérales : unisport olympique (31%), unisport non olympique (33%) et mutlisports (35%).

La Région Occitanie présente une offre de formation variée mais sont absentes deux formations pourtant en relation directe avec les sports de nature et de montagne en pleine expansion : le Diplôme d'Etat des Métiers de la Montagne (DEMM) |Moniteur national de ski alpin et brevet d'état d'alpinisme, ainsi que le diplôme de Guide de haute montagne. A noter que le département de l'Ariège était, jusqu'en septembre 2020, le seul département d'Occitanie à ne proposer aucune formation sportive alors même que l'offre régionale offre une variété et un nombre impressionnants de formations. Désormais, la Chambre des Métiers de l'Ariège propose deux formations sportives : le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » Mention Activités Physiques pour Tous ; La section sport Études Métier du CFM de l'Ariège en partenariat avec l'ANDSA.

A l'issue des formations, la Région Occitanie peine à offrir une analyse globale de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Il n'existe pas de données disponibles et la création d'un observatoire des métiers du sport est une piste à développer.

Concernant le sport-spectacle, les sportifs de haut-niveau sont en léger déclin à l'échelle régionale, et sont sous-représentés en Ariège. Parmi les sportifs de haut-niveau présents la catégorie « espoirs » est sur-représentée. Alors que la Région Occitanie recense un nombre exceptionnel de 28 clubs professionnels et assimilés en 1ères et 2èmes divisions, aucune équipe professionnelle n'ait présente en Ariège. De la même manière, la Région Occitanie se distingue par des structures de haut-niveau en nombre conséquent pour les Pôles France et en nombre moins élevé pour les Pôles France Jeune mais aucune structure de haut niveau ne se situe en Ariège. Ce constat est le même concernant les centres de formation de clubs professionnels, lesquels sont absents du territoire. Il est vrai que le soutien financier public au sport-spectacle et des clubs professionnels, dépendants du département et des communes jouent un rôle important en termes de dépenses sportives, et compte tenu des réductions des budgets publics il est de plus en plus difficile pour les collectivités de maintenir un niveau de soutien financier public sur les évènements sportifs.

Concernant les équipements sportifs, en revanche, les collectivités locales réalisent d'importants investissements qui garantissent au territoire un excellent niveau d'équipement sportif supérieur à la moyenne régionale. Ce taux exceptionnel d'équipements sportifs est dû pour une large part à la présence de sites de sport nature et cache quelques fois des phénomènes de vétusté, d'éloignement géographique et d'inaccessibilité aux publics handicapés. La seule faiblesse du territoire concernant ses équipements sportifs concerne la part des équipements avec tribune dont la part a légèrement diminuée entre 2016 et 2017 passant de 4.7% à 4.5% et laquelle reste inférieure à la moyenne régionale (6.3% en 2017).

Le département de l'Ariège se caractérise par une très forte sur-représentation des équipements liés aux sports de nature dont le ski qui prouve qu'il a su tirer partie des sites de pratique qu'offre la ruralité. En revanche, l'on observe une faible sous-représentation d'autres installations parmi lesquelles les courts de tennis, les terrains de grands jeux ou les salles multi-sports. Enfin, il convient de noter une forte sous-représentation des sites d'activités aquatiques et nautiques, des équipements équestres, des salles ou terrains spécialisés, des équipements d'athlétisme, parcours de golf, skate-park et vélo freestyle. Une étude plus précise par EPCI permettrait de mieux géolocaliser les besoins en équipements sportifs.

A noter que seuls 17.3% des équipements sportifs sont accessibles en transport en commun en 2017 contre 33.6% en moyenne en Région Occitanie. Et seuls 35.1% sont accessibles aux personnes à mobilité réduite contre 46.7% en moyenne en Région Occitanie, en 2017. En revanche, le territoire dispose d'un potentiel d'hébergements associés aux équipements sportifs supérieur de 1.3 points à la moyenne régionale venant compenser pour partir les difficultés d'accès en transport en commun.

Concernant l'économie du sport, ce dernier pèse un poids économique considérable et croissant en termes de chiffres d'affaires, d'emplois et de structures (privées et publiques) concernées. Il représente entre 1.5% et 2% du Produit Intérieur Brut, une croissance qui ne s'est pas démentie depuis les années 70 (0.5% PIB), soit 36.9 milliards d'euros en 2014. La dépense sportive nationale dépend à 52% de la sphère privée. Cette part est en croissance : +3.9% des dépenses sportives proviennent des ménages et +8% des dépenses sportives proviennent des entreprises. En revanche, la part de la dépense sportive nationale liée aux collectivités locales ne cesse de diminuer. Le sport résiste donc à la crise et apparaît comme un secteur très dynamique au regard de son taux de croissance mais surtout comparé aux autres marchés de biens de consommation.

La part de la dépense sportive publique locale est en diminution au plan régional et national mais il serait intéressant de vérifier cette tendance sur les territoires du PETR. En tous les cas, le sport reste un facteur d'attractivité du territoire : il est un vecteur de communication autour des valeurs du territoire, il en améliore sa notoriété, il embellit son image, il permet l'identification de sa population, et contribue à maintenir des emplois dans la sphère privée. Enfin, le potentiel d'entraînement du spectacle sportif et ses enjeux économiques et sociaux en font une dimension importante d'un projet de territoire. A ce jour, seule l'Ariégeoise constitue un évènement sportif sur notre territoire, au sens de la Région Occitanie, alors que de nombreuses opportunités existent à travers les manifestations sportives amateurs à l'échelle d'un quartier ou d'un village ; les manifestations sportives scolaires à travers l'UNSS pour valoriser les jeunes talents ; les manifestations sportives de qualification : compétitions locales, départementales, régionales, nationales internationales ; les stages d'entraînements sportifs professionnels.

A noter que dans le cadre des JO 2024, les territoires ont été invités à se positionner pour devenir terres d'accueil. 5 communes ont été labellisées « Terres de Jeux 2024 » et deux communes, Foix et Ax-les-Thermes, retenues comme centre d'entraînement respectivement du canoë-kayak et du tennis. Foix s'est également portée candidate pour accueillir les championnats du monde de canoë-kayak. Elle accueille par ailleurs régulièrement des étapes du Tour de France.

En 2023, se tiendront les championnats du monde de Rugby en France dans un contexte très favorable pour l'équipe de France qui se situe fréquemment en finale des grands tournois. L'Occitanie est une terre de rugby. Il s'agit d'une pratique sportive très ancrée localement, précisément dans les territoires ruraux, et autour de laquelle se développent des valeurs et des pratiques de cohésion sociale fortes. Il y'aura donc un enjeu à saisir dans les années à venir pour soutenir les clubs qui souhaiteront s'engager

dans la préparation et l'animation des championnats du monde en France et se saisir de cette opportunité pour générer un renouveau de leurs pratiques et de leurs adhérents.

Enfin, il serait intéressant de revenir sur l'impossibilité pour le club de football de Luzenac d'évoluer en première division et d'identifier les obstacles liés à l'évolution sportive professionnelle sur le territoire.

ANALYSE | *swot*

Forces

Parmi les territoires les plus sportifs de France avec un taux de pratique très élevé

Une pratique licenciée encore très forte avec un taux de pénétration dans la population parmi les plus élevés de la Région Occitanie

Des sportifs de haut niveau dans la catégorie des seniors sur-représentés

Un taux d'équipement sportif supérieur à la moyenne régional

Faiblesses

Il manque un observatoire permettant de fournir des données complètes sur le sport en niveau infra-régional et infra-départemental notamment la création d'un observatoire des métiers du sport

Les jeunes du département ont un taux de pratique très inférieur à la moyenne régionale

Motivation moins forte pour le sport-compétition, sport-performance

Des équipements sportifs parfois vétustes, éloignés géographiquement et difficiles d'accès pour les PMR

S

W

Opportunités

O

Poids de plus en plus important de la pratique sportive hors structure

Motivation forte et croissante en faveur du sport-détente, sport-santé, sport-ludique, sport-nature. De plus en plus de pratiquants âgés. Une pratique de plus en plus autonome

Les licences des fédérations unisport olympiques sont prédominantes dans les pratiques sportives régionales

Evènements sportifs

T

Menaces

Aucune structure de haut niveau en Ariège

Très faible offre de formation sportive sur le territoire (particularité régionale)

Aucun centre de formation agréé en Ariège

Diminution du soutien financier des communes

DIAGNOSTIC COMPARE | *tendances par EPCI*

SPORT								
Diagnostic regional du sport		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #1	Le diagnostic sur le sport en Région Occitanie réalisé en février 2018 : une référence pour l'analyse du sport sur notre territoire malgré des éléments de connaissance départementaux ou régionaux							

Pratiques sportives & formation		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #2	Les évolutions constatées au niveau des profils de pratiquants (notamment avec la part grandissante des seniors) laissent à penser que la tendance actuelle de la pratique sportive vers des motivations autres que la seule compétition devrait se confirmer à l'avenir, laissant supposer un poids toujours plus important de la pratique sportive hors structure							
Tendance #3	La pratique sportive : un nombre important de pratiquants et un taux de pratiques sportives élevé qui fait de la Région Occitanie la première région sportive de France							
Tendance #4	Des pratiquants plus âgés et une part des jeunes de 18-24 ans moitié moins importante que la moyenne des pratiquants de cet âge dans les autres Régions							
Tendance #5	Des disciplines préférées facilement praticables en autonomie mais dans le cadre d'une association sportive							
Tendance #6	Les motivations à la pratique ont profondément évolué en 30 ans avec une très forte accentuation du sport-détente et du sport-santé au détriment du sport-compétition et du sport-performance							
Tendance #7	La pratique licenciée est en augmentation sur le PETR de l'Ariège qui présente un taux de pénétration sportive parmi les plus élevés de la Région Occitanie							
Tendance #8	La féminisation de la pratique sportive licenciée sur le PETR s'accélère : +7% entre 2014 et 2016							
Tendance #9	Les licences des fédérations unisport olympiques sont prédominantes dans les pratiques sportives régionales : le football, le tennis et l'UNSS font partie des 20 ligues régionales les plus représentées							
Tendance #10	La Région Occitanie présente une offre de formation variée mais sont absentes deux formations pourtant en relation directe avec les sports de nature et de montagne en pleine expansion : le Diplôme d'Etat des Métiers de la Montagne (DEMM) |Moniteur national de ski alpin et brevet d'état d'alpinisme, ainsi que le diplôme de Guide de haute montagne							
Tendance #11	Il n'existe pas de données disponibles permettant une analyse globale de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés : la création d'un observatoire des métiers du sport est une piste à développer							
Tendance #12	Le département de l'Ariège est le seul département d'Occitanie à ne proposer aucune formation sportive alors même que l'offre régionale offre une variété et un nombre impressionnants de formations							

Sport-spectacle		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #13	Les sportifs de haut-niveau en léger déclin à l'échelle régionale, sont sous-représentés en Ariège et en leur sein la catégorie « espoirs » est sur-représentée							
Tendance #14	Les sportifs de haut-niveau en léger déclin à l'échelle régionale, sont sous-représentés en Ariège et en leur sein la catégorie « espoirs » est sur-représentée							
Tendance #15	Les structures de haut niveau en Région Occitanie : un nombre conséquent de Pôles France mais des Pôles France Jeune moins représentés avec une part conséquente dédiée au handball, à la natation et au rugby. Aucune structure de haut niveau en Ariège.							
Tendance #16	Les centres de formation de clubs professionnels : la domination du rugby et la très faible prise en compte de la pratique féminine de haut-niveau. Aucun centre de formation agréé en Ariège							
Tendance #17	Le soutien financier public au sport-spectacle et des clubs professionnels : les départements et les communes jouent un rôle important en termes de dépenses sportives							

Equipements sportifs		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #18	Un taux d'équipement sportif supérieur à la moyenne régionale notamment grâce à la présence de sites de sport nature, mais parfois vétuste, éloigné géographiquement et difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite							

Economie du sport		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #19	Un poids économique considérable et croissant en termes de chiffres d'affaires, d'emplois et de structures (privées et publiques) concernées							
Tendance #20	Le sport facteur d'attractivité du territoire : vecteur de communication autour des valeurs du territoire, améliore sa notoriété, embellit son image, permet l'identification de sa population							
Tendance #21	Le potentiel d'entraînement du spectacle sportif et ses enjeux économiques et sociaux en font une dimension importante d'un projet de territoire. A ce jour, seule l'Ariégeoise constitue un évènement sportif sur notre territoire, au sens de la Région Occitanie							

Ce que nous avions proposé d’aborder dans cet atelier

Atelier "Sport" | Responsable: Anne-Paule

Thème: Sport-santé

Enjeux abordés dans cet atelier

- sport santé
- sport en entreprise
- JO 2024: territoire de stages, d'entrainement et d'accueil d'évènementiels (AAP début 2021)
- encourager et stabiliser l'engagement des bénévoles

ENJEUX | *à co-définir, décliner et prioriser*

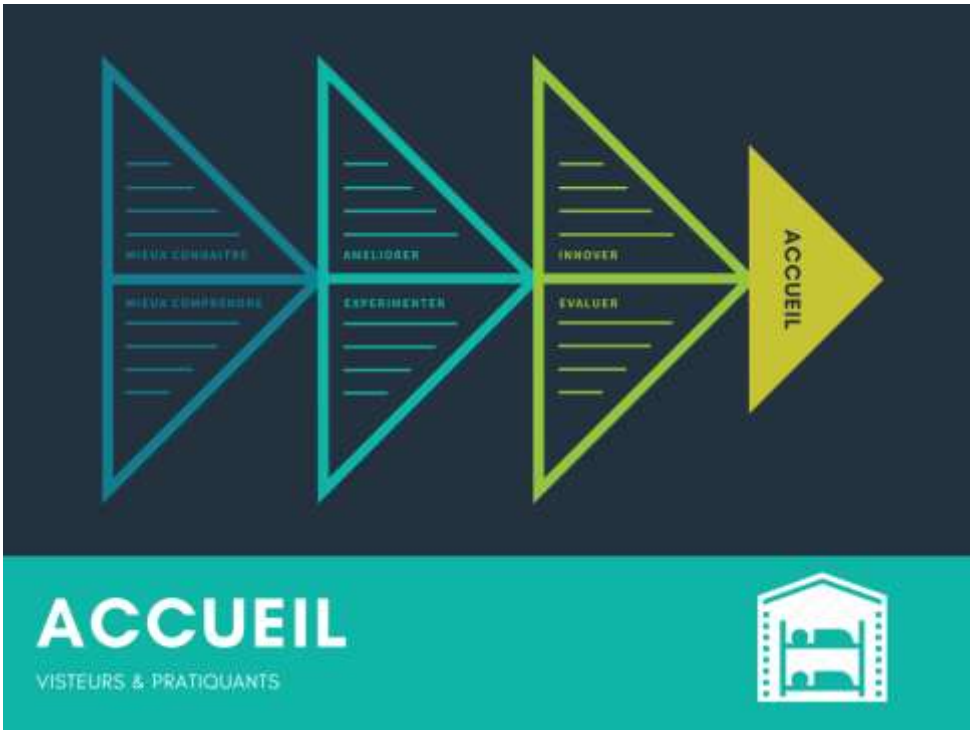

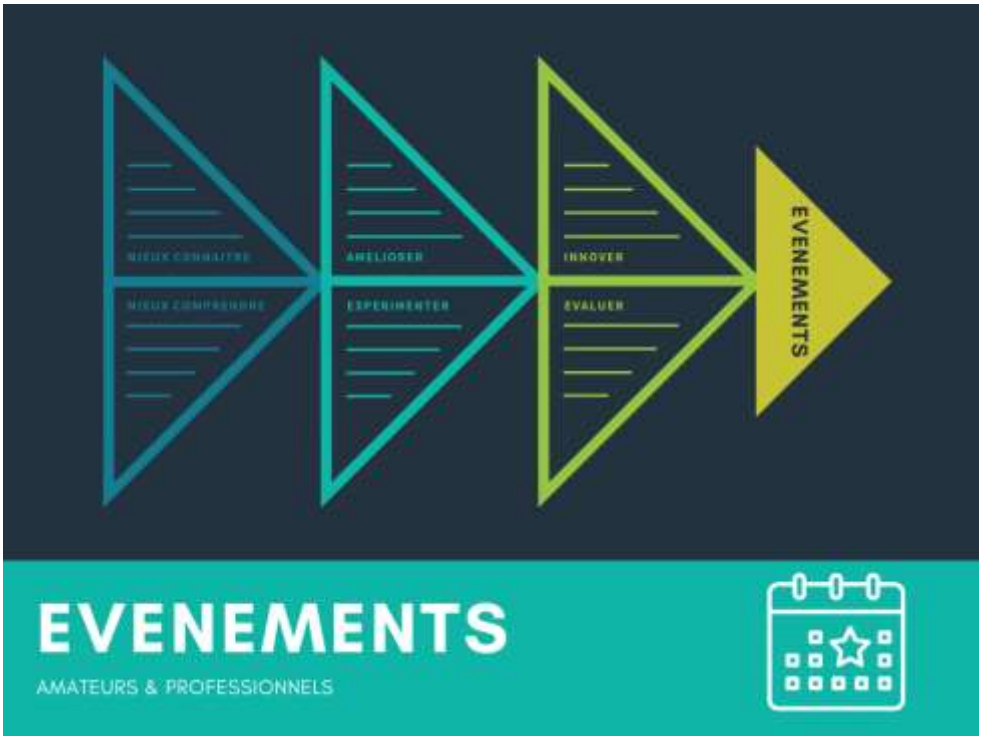

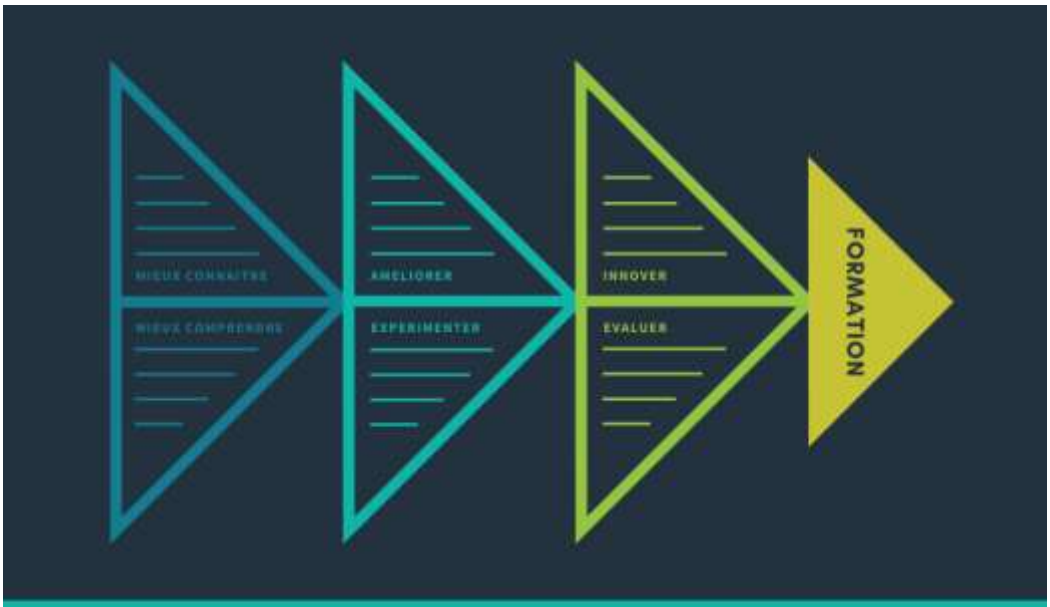

FORMATION

HAUT NIVEAU & PROFESSIONNELLE

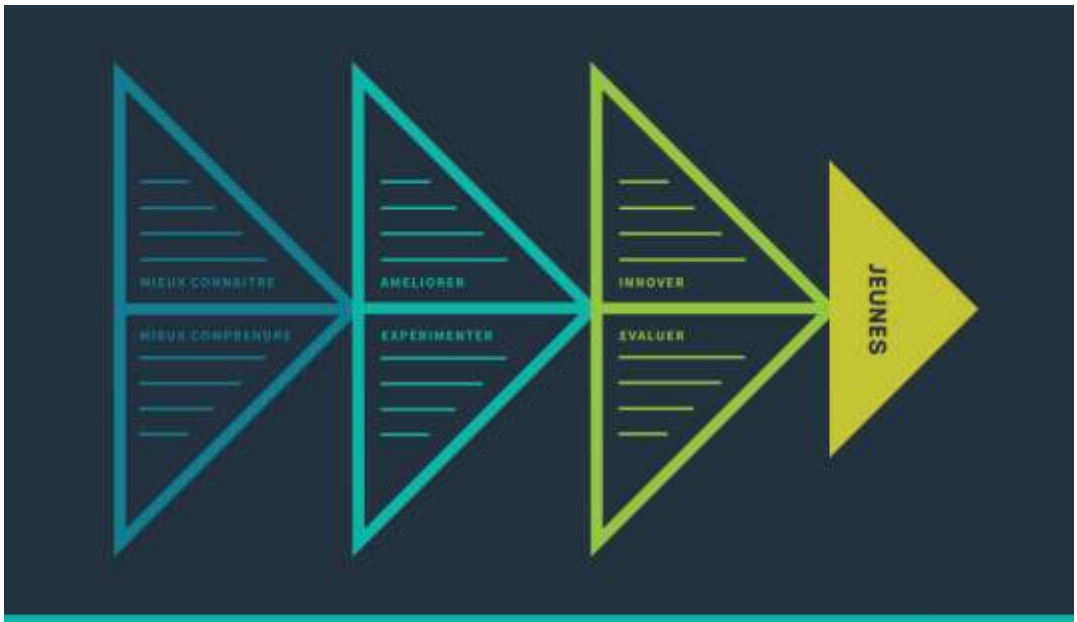

JEUNES

Augmenter les pratiques sportives chez les jeunes

MOBILITES

Améliorer l'accessibilité aux équipements sportifs

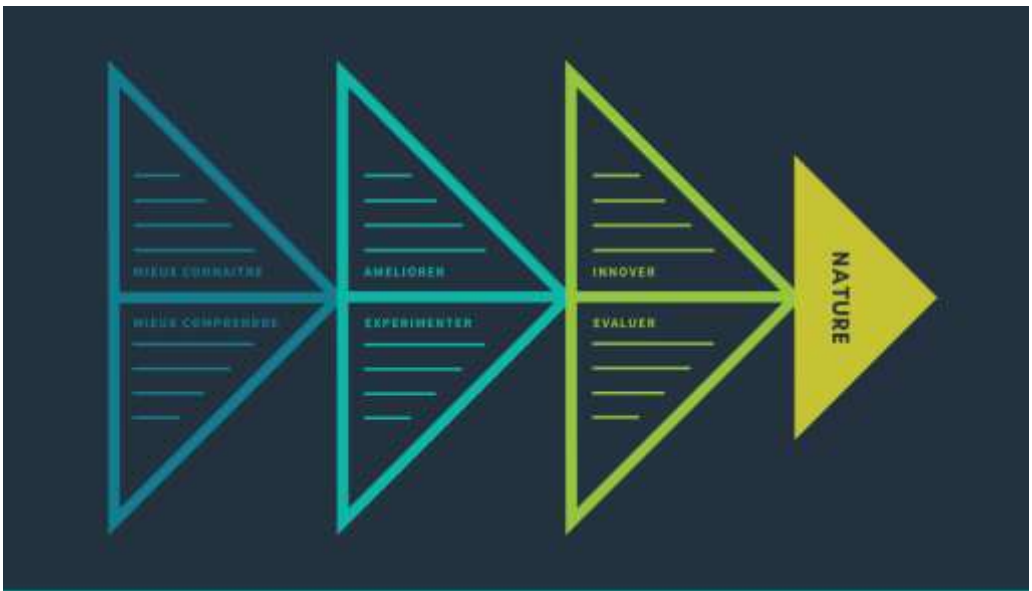

NATURE

Faire cohabiter pratiques sportives & nature

SPORT - SANTE

Sport sur ordonnance | Sport en entreprise | Sport à l'école

THEMATIQUES | *associées*

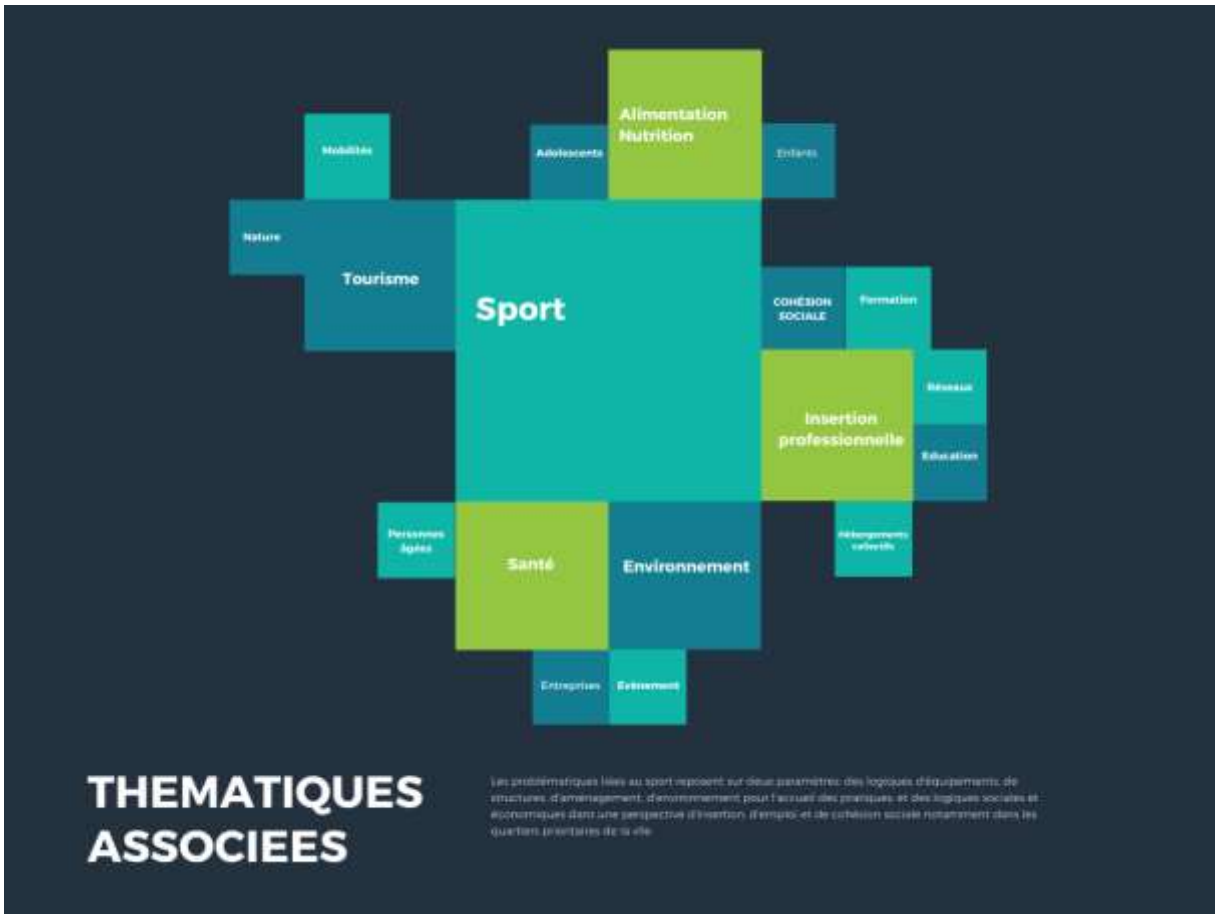

POUR ALLER PLUS LOIN | *Documentation*